

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



14 communes un territoire, des habitants et des projets



Territoire d'articulation entre la plaine de la Bièvre et la région urbaine grenobloise, Bièvre Est bénéficie d'un environnement favorable à la croisée des espaces ruraux et urbains. Comme $\frac{1}{4}$ des territoires français, il se caractérise par un développement multipolaire organisé sans ville centre mais à partir de la mobilité de ses habitants. Un territoire dynamique, au cadre de vie préservé et maître de son destin.

Apprieu	1 510 ha	3 347 Apprelans
Beaucroissant	1 117 ha	1 643 Manants
Bévenais	1 408 ha	1 054 Bévenaitins
Bizonnes	1 104 ha	935 Bizonnais
Burcin	669 ha	428 Burcinois
Châbons	1 814 ha	2 171 Chabonnais
Colombe	1 323 ha	1 542 Colombins
Eydoche	558 ha	543 Eydochois
Flachères	500 ha	551 Flachérois
Izeaux	1 554 ha	2 209 Uzelots
Le Grand-Lemps	1 290 ha	3 202 Lempsiquois
Oyeu	1 263 ha	956 Oyentins
Renage	510 ha	3 634 Renageois
St-Didier-de-Bizonnes	720 ha	314 Sandiéraux

chiffres INSEE 2017



- ▶ 14 communes
- ▶ Date de création : 1993
- ▶ Superficie du territoire : 15 440 ha
- ▶ Population : 22 529 habitants

Sommaire

- 3 Édito
- 4 Gouvernance & compétences
- 6-12 Aménagement territorial
 - Développement économique
 - Commerce, artisanat
 - Tourisme
 - Aménagement de l'espace
 - Mobilités, PCAET, politiques contractuelles
 - Gens du voyage
- 13-19 Environnement
 - Gestion des déchets
 - Eau et assainissement
 - Gemapi
- 20-29 Services à la population
 - Lecture publique et développement culturel
 - Développement social
- 30-41 Service ressources
 - Ressources humaines
 - Finances
 - Marchés publics
 - Systèmes d'information
 - Services techniques
 - Communication
 - Administration générale et projet de territoire

Édito

Après une année 2019 riche de projets et de nouveaux caps pour l'action publique de notre territoire avec l'approbation du PLUi et le vote du projet de territoire 2020-2030, les élus de la communauté de communes de Bièvre Est ont, comme partout ailleurs dans le monde, été contraints à un temps de pause significatif.

Confinement, couvre-feu, Covid-19, gestes barrières, télé-travail... notre vocabulaire s'est enrichi de nouveaux mots pour rythmer notre quotidien.

Au-delà de la sémantique, ces bouleversements ont impacté le quotidien de chacun d'entre nous. La communauté de communes de Bièvre Est, quant à elle, s'est adaptée dans le cadre de ses compétences et son organisation a permis le maintien des services aux familles, l'accompagnement du monde économique et la continuité de ses services à la population.

L'adaptation a été également le maître mot des élus communautaires suite aux élections municipales de mars et juin 2020. Vous découvrirez une présentation du nouvel exécutif dans les premières pages de ce rapport d'activités.

Vous lirez également un compte-rendu des actions menées au quotidien par les agents de la communauté de communes au service de l'ensemble des habitants : économie, tourisme, développement culturel et développement social, gestion des déchets et régie de l'eau... Vous découvrirez également l'activité des services supports, qui apportent la fluidité et la réactivité nécessaires à la mise en œuvre des projets de notre territoire.

Si 2020 a été si particulière, les objectifs de cette année 2021 restent les mêmes. La communauté de communes de Bièvre Est travaille à l'attractivité de son territoire, poursuivant le développement de services qualitatifs aux habitants.

Vos élus, mais également les agents de la collectivité, œuvrent conjointement dans ce sens et portent l'ambition que chaque habitant du territoire ressente l'implication positive de la communauté de communes dans son quotidien.

Pour leur investissement et leur engagement, je remercie l'ensemble des élus et agents.

Pour son implication à la vie et au dynamisme de notre territoire, je remercie chaque habitant de la communauté de communes de Bièvre Est.

À tous, je souhaite une agréable lecture.



Roger Valtat
Président de la communauté
de communes de Bièvre Est

Roger VALTAT
Président de la communauté
de communes de Bièvre Est



GOVERNANCE & COMPÉTENCES

Territoire péri-urbain multi-polarisé, comme près d'1/4 des territoires français, Bièvre Est a connu une mutation sans précédent depuis une décennie avec l'arrivée importante de nouvelles populations issues des agglomérations voisines. À cela se sont ajoutés les besoins liés à l'évolution des modes de vie des habitants du territoire. Afin d'apporter une réponse cohérente et réfléchie, les élus de la communauté de communes ont adopté leur deuxième projet de territoire 2020-2030 en décembre 2019.

La communauté de communes a été dotée par la loi de différentes compétences, auxquelles s'ajoutent au fil des années des compétences transférées par ses communes pour mutualiser les moyens et/ou développer de nouveaux services sur le territoire. Elle est administrée par un collège de 42 élus communautaires.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



La gouvernance en chiffres

1 Président
7 Vice-présidents
5 Conseillers
communautaires
délégués
1 Conseillère membre du
bureau sans délégation
42 Conseillers
communautaires



ROGER VALTAT
PRÉSIDENT



**Anne-Marie Brun
Buisson**
1^{ère} Vice-présidente
*Administration générale et
optimisation des ressources*



Philippe Glandu
2^e Vice-président
*Finances et politiques
contractuelles*



Dominique Roybon
3^e Vice-président
*Cohésion sociale
et animation du territoire*



Jérôme Croce
4^e Vice-président
Attractivité du territoire



Philippe Charlety
5^e Vice-président
*Planification du territoire
et cycle de l'eau*



**Géraldine
Bardin Rabatel**
6^e Vice-présidente
Urbanisme, PLUi



Cyrille Madinier
7^e Vice-président
*Patrimoine, cadre de vie,
environnement*



Christine Provoost
Conseillère communautaire
*déléguée Lecture publique
et Ticket culture*



René Gallifet
Conseiller communautaire
délégué Agriculture, Forêt



Ingrid Sanfilipo
Conseillère communautaire
déléguée Tourisme



Antoine Reboul
Conseiller communautaire
délégué Mobilités



Yves Jayet
Conseiller communautaire
délégué Ordures ménagères



Joëlle Anglereaux
Membre du bureau





LES AUTRES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

APPRIEU : Dominique Pallier (Maire), Christine Michallet, Anne Robert, Alexandre Coullomb, Émilie Silvestre

BEUCROISSANT : Christiane Carneiro
Christophe Fayolle

BÉVENAIS : Pierre Caron (Maire)

BIZONNES : Serge Cottaz

CHÂBONS : Marie-Pierre Barani (Maire), Michelle Ortuno, Pierre Bozon

COLOMBE : Martine Jacquin (Maire), Aude Dauphant

IZEAUX : Pascale Gerbert-Gaillard, Cyril Manguin, Evelyne Rodriguez

LE GRAND-LEMPES : Agnès Bouilly-Félix, André Ugnon, Pascale Pruvost, Jaques Gacon, Lydie Monnet

OYEU : Gilles Rullière

RENAGE : Amélie Girerd (Maire), Alain Idelon, Suzanne Segui, Bruno Coronini, Nathalie Wilt

LES COMPÉTENCES

Territoire reconnu pour sa qualité de vie, Bièvre Est doit aujourd'hui préserver sa richesse de paysages, de cadre de vie, de lien social ainsi que son dynamisme économique tout en faisant face aux défis qui sont les siens : difficultés de mobilités, vieillissement de la population, éviction des actifs et des dépenses de consommation, transition énergétique du territoire, forte consommation foncière et étalement urbain...

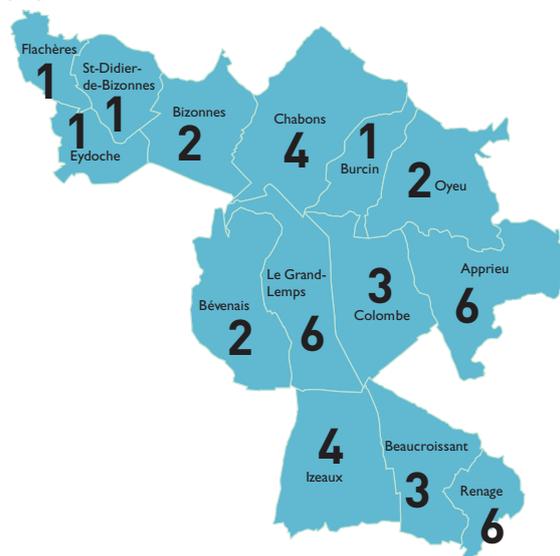
Après avoir tiré le bilan de son premier projet de territoire 2010-2020 et dans le but de construire cette vision de l'avenir du territoire et répondre aux enjeux actuels qui sont les siens, le projet de territoire pour les années 2020-2030 fixe les enjeux sur lesquels Bièvre Est devra intervenir au cours de la décennie 2020-2030 mais également un cap pour l'action publique de demain.

AMÉNAGER L'ESPACE

- Développement des atouts économiques
- Promotion économique du territoire
- Aménagement et commercialisation des zones d'activités et du parc Bièvre Dauphine
- Gestion des locaux vacants
- Animation d'un réseau d'entreprises et développement des liens avec les partenaires (AEPI, CCI, CMI)
- Soutien aux commerces et à l'artisanat de proximité
- Réalisation d'acquisitions foncières
- Création et entretien des voiries d'intérêt communautaire (voies internes aux zones d'activités)
- Mutualisation de l'instruction des permis de construire
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Membre de l'Établissement Public du Schéma de Cohérence Territoriale (EP-SCoT) de la région urbaine grenobloise
- Déploiement du Très Haut Débit
- Valorisation touristique

LE NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

Il tient compte du nombre de communes membres et de leurs populations.



- Gestion du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (depuis le 1^{er} janvier 2017)

AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE

- Gestion des structures petite enfance
- Gestion des équipements et des animations enfance-jeunesse
- Développement d'une politique lien social et famille
- Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion de la Médiathèque intercommunale tête de Réseau La Fée verte
- Mise en réseau et informatisation des bibliothèques, médiathèques et points lecture du territoire
- Développement d'une politique culturelle intercommunale et soutien aux manifestations culturelles
- Mise en place d'une politique transport
- Aménagement et entretien des parkings des gares
- Réalisation des sites Internet et Intranet des communes
- Gestion des Espaces France Services

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Collecte et gestion des déchets ménagers et des points d'apport volontaire
- Gestion des déchèteries
- Contrôle de la conception et de la bonne exécution des ouvrages neufs d'assainissement non collectif et contrôle de diagnostic et de bon fonctionnement sur les ouvrages existants
- Eau et assainissement collectif, eaux pluviales
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations





AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT

FAITS MARQUANTS 2020

- E-letter trimestrielle
- Organisation de 4 Cafés éco qui ont pour objectif, dans un format court, de traiter de sujets permettant aux chefs d'entreprises et cadres de participer à des conférences utiles et pratiques pour l'exercice de leurs fonctions
- Nouvelle identité graphique de "Consommer local c'est mon choix"
- Journée découverte "Quelle énergie choisir pour rouler demain ?" en partenariat avec le Pays Voironnais, Bièvre Isère Communauté et l'appui de la Région (table ronde et essais de véhicules à faibles émissions / station multi-énergies)
- Actualisation et informations sur le site Internet www.eco-isere.fr valorisant l'économie et les acteurs économiques du territoire
- Actualisation et informations sur le site Internet www.toutpresdechezvous.fr valorisant les commerces et l'artisanat
- Renouveau de partenariat permettant de soutenir les créateurs d'entreprises et développer l'emploi : Initiative Bièvre Valloire (IBV), Je crée en Rhône-Alpes (aide à la création d'entreprise), Pôle Emploi et les chambres consulaires (CCI Grenoble, CCI Nord Isère et CMA)
- 5 entreprises aidées par IBV (3 en création, 1 en développement et 1 en reprise) et 8 emplois créés ou préservés grâce à 34000€ de prêts d'honneur accordés.
- Subventions aux travaux de réhabilitation des commerces avec vitrine (20% des dépenses subventionnables)



- Subventions de soutien aux unions commerciales
- Aide à l'adhésion de la marketplace "En bas de ma rue" (50% de la 1^{ère} formule)

AMÉNAGEMENT

- Poursuite des études et des démarches administratives pour l'extension du Parc d'activités Bièvre Dauphine (PABD3) à Apprieu pour une superficie de 19 hectares
- Lancement des études pour l'extension de la Zone d'activités des Chaumes au Grand-Lemps pour une superficie de 3,3 hectares
- 10334 m² d'espace économique commercialisé

PROMOTION

- Réalisation de 3 communiqués presse pour valoriser les acteurs économiques du territoire de Bièvre Est auprès de la presse nationale, régionale et locale
- Campagne de communication sur "Consommer local c'est mon choix" pour la valorisation du commerce de proximité
- Participation au salon du SEPEM (salon des services, équipements, process et maintenance) à Grenoble dans le cadre de SEPEM Industries, sous l'égide de la marque Grenoble Alpes





PROJETS 2021

- Organisation des petits déjeuners économiques en Bièvre Est : 4 éditions du Café éco
- 6^e participation au salon du SIMI (salon de l'immobilier d'entreprises) à Paris
- Édition du Guide des commerces de proximité avec vitrine de Bièvre Est, distribué dans les 10 000 boîtes aux lettres du territoire
- Enveloppe de 15 000€ de subventions dédiée à la rénovation de commerces de proximité avec vitrine



TOURISME

En 2020, la création d'outils de promotion initiée en 2019 a permis le lancement du site Internet Tourisme en Bièvre Est, dotant le territoire d'une vitrine indispensable à la mise en valeur de son patrimoine, et du Point d'Information Tourisme au siège de la collectivité.

Malgré les perturbations liées au contexte sanitaire, Bièvre Est a démarré, en collaboration avec les communes, une mise à jour des itinéraires de randonnées PDIPR et ruraux, ces chemins étant ciblés comme le premier axe de travail de la stratégie tourisme du territoire.

Au terme des différents confinements, un calendrier de rencontres avec les référents tourisme de toutes les nouvelles équipes municipales a été fixé dans le but de renforcer la collaboration entre les communes et la collectivité.

Chiffres clés

- 13 hébergements touristiques**
- 13 restaurants dont 3 chefs Maîtres-restaurateurs**
- 138 km de sentiers de randonnée balisés PDIPR sur l'ensemble du territoire**
- 10 sites visitables (patrimoine bâti, naturel et industriel) et plus de 70 sites thématiques d'intérêt historique et patrimonial**
- 9 équipements de loisirs sportifs et divertissement**
- 13 évènements phares (culture et patrimoine, divertissement, foires et salons)**





FAITS MARQUANTS 2020

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION EN 2020

- Réimpression de la collection des 11 dépliant de randonnées (PDIPR)
- Mise en place d'un Point Information Tourisme au siège de la collectivité
- Mise à jour du site Internet www.tourisme-bievre-est.fr
- Communication régulière dans le Vivre en Bièvre Est
- Alimentation de la plateforme Apidae permettant d'assurer la promotion de l'offre du territoire sur les sites Internet touristiques du Département, de la Région et auprès de divers éditeurs privés

ANIMATION DU TERRITOIRE

- Organisation de Cafés tourisme trimestriels : une rencontre avec les acteurs touristiques du territoire (formation, échanges, thématiques...)

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ET PARTENARIAT

- Participation au CPAI (Contrat de Performance des Alpes de l'Isère), dispositif mis en place par le Département pour un soutien financier des projets touristiques des territoires via un contrat (2017-2021) signé avec le Département et l'ensemble des communautés de communes de Bièvre Valloire. Bièvre Est est présent au comité technique et au comité de pilotage qui décident des projets à soumettre au vote des élus départementaux.
- Suivi des études/projets initiés par Isère Attractivité : cyclotourisme, hébergement touristique, mobilités touristiques, mise en valeur du GR65 (chemin de Saint-Jacques de Compostelle)

RÉSEAU DES SENTIERS LABELLISÉS

- Gestion des travaux d'entretien des chemins PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée) via un marché
- Relais des signalements effectués sur les chemins par les sentinelles sur l'appli nationale Suricate



PROJETS 2021

- Diagnostic des chemins de randonnées en Bièvre Est en partenariat avec les communes
- Partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et Bièvre Isère Communauté
- Actualisation et évolution du site web www.tourisme-bievre-est.fr





AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Service mutualisé IADS (Instructions et Autorisations des Droits du Sol)

Le service mutualisé a été créé en 2015 pour suppléer à la fin des centres d'instruction de la DDT à compter du 1^{er} juillet. Depuis sa création, ce service "à la carte" pour les communes, a vu le nombre de dossiers à instruire en constante augmentation. Pour l'année 2020, malgré le contexte sanitaire et la mise en application du PLUi rendu exécutoire en début d'année, le nombre de dossiers instruits est équivalent à celui de 2019.

Communes	PA	PA mod/transfert	PC	AT liées à PC ERP	PC mod/transfert	PCMI	PCMI mod/transfert	CUB	DP	PD	TOTAL
Apprieu			4	3	4	26	6	5			48
Beaucroissant			3	1		7	5	5	55		73
Bévenais			2			8		2			13
Bizonnes			5			2	1			1	9
Burcin			3	1	1	3			19		27
Châbons			3		2	1	9				15
Colombe	1	1	5	5		36	7	1			53
Eydoche			2			7		1	24	1	34
Flachères			1			2	1				4
Izeaux			5	1		10	2		79		97
Le Grand-Lemps		1	7	2	1	8	1	3	44	2	69
Oyeu	1		1			16				1	19
St-Didier-de-Bizonnes			1			5	1	1			6
TOTAL	2	2	42	10	8	131	32	14	148	4	466

Chiffres clés

Moyens humains : 2 ETP
(équivalent temps plein)
+ 1 renfort d'un agent à 28h.
Masse salariale annuelle
chargée : 100 035 € pour
les 2 ETP en charge de
l'instruction.

FAITS MARQUANTS 2020

Durant la première période de confinement, le service IADS a maintenu son activité dans l'instruction des dossiers. Il a assuré un suivi réglementaire au fur et à mesure de la parution des ordonnances successives modifiant les différents délais tout au long du temps d'instruction des dossiers et a relayé ces informations auprès des communes.



PLUi ET HABITAT

Bièvre Est est une intercommunalité qui témoigne d'une forte volonté à travailler collectivement et à poursuivre la dynamique engagée.

Ainsi, à travers l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la communauté de communes de Bièvre Est souhaite mettre en œuvre son projet de territoire.

Le PLUi :

- un outil au service des projets, traduisant les objectifs de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir,
- un outil définissant les grandes orientations de l'action publique pour répondre ensemble aux besoins liés au territoire, notamment en termes d'équipements publics, d'habitat, d'environnement, de déplacements, d'activités

économiques et d'emploi.

L'année 2020 a été marquée par l'acculturation des élus sur le document d'urbanisme PLUi et l'adhésion de la communauté de communes de Bièvre Est au service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH).

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Constitution d'un comité de suivi PLUi dont le rôle consiste à :

- aider l'instruction / accompagner à la mise en œuvre des projets locaux,
- garantir la transversalité avec les autres politiques publiques de la communauté de communes,
- préparer l'évaluation du PLUi : structuration de l'observatoire,
- préparer et suivre les procédures d'évolution du PLUi,
- maintenir le dialogue avec les communes.

Plusieurs formations aux élus :

- 1^{ère} formation portant sur la philosophie – l'élaboration du PLUi : ouvert aux élus de la commission stratégie, planification, cycle de l'eau.
- 2^e formation portant sur l'appropriation du PLUi : ouvert aux membres titulaires et suppléants du comité de suivi.



- 3^e formation portant sur les fiches pédagogiques Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), Trame Verte et Bleue (TVB), Risques naturels et les fiches sites OAP : ouvert aux membres titulaires et suppléants du comité de suivi.

Collecte de recensement des demandes de modification du PLUi auprès des communes et des service de la CCBE de juin à fin octobre 2020

- environ 200 saisies,
- toutes les communes ont contribué,
- l'essentiel des demandes concerne une amélioration du règlement,
- des demandes spécifiques de projets communaux,

Répartition par type de modifications :

- | | |
|------------------------------|----|
| - erreurs matérielles | 64 |
| - oublis | 33 |
| - amélioration-reformulation | 72 |
| - nouveaux projets | 60 |

Des demandes qui portent sur :

- des améliorations et reformulations des règles écrites pour plus de clarté (précisions, reformulation, complément du lexique pour aide à l'instruction...),
- des demandes de revoyure de certaines règles : aspect extérieurs et clôtures pour l'essentiel,
- des ajustements des zones As2 pour une adéquation avec les projets et propriétés des exploitants agricoles,
- des ajustements du phasages des OAP (tranches, zonages entre AU et U),
- la rectification des emplacements réservés (repositionnement),
- la correction des mesures de protection du patrimoine,
- la rectification d'erreurs matérielles (erreur d'étiquetage, erreur manifeste de traduction réglementaire, faute de frappe, oubli des dispositions générales des OAP...),
- des interpellations du service ADS : pistes d'amélioration, difficultés d'instruction ou cas de figure non intégré,
- des demandes ponctuelles en réponse à des projets communaux : ajustement du zonage, création de STECAL,
- des interpellations qui renvoient à des actions pédagogiques et de prise en main du PLUi.

Mise en place du droit de préemption urbain et délégation du DPU aux communes sauf pour les zones économiques

Instauration des déclarations préalables pour les clôtures et des travaux de ravalement de façades sur toutes les communes de la communauté de communes ;

HABITAT

- Adhésion au Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) départemental. La loi pour la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) de 2015 impose la mise en place d'un service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH). Dans le cadre de cette disposition législative, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été identifiée comme cheffe de file climat air énergie, et comme le niveau pertinent pour coordonner les études, diffuser l'information et promouvoir les actions en matière d'efficacité énergétique notamment avec la mise en œuvre du SPPEH.

Cette dernière a décidé de porter la rénovation énergétique des bâtiments comme une nécessité pour contribuer à la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. La communauté de communes de Bièvre Est a adhéré au Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) départemental. Ce service offre à l'ensemble des habitants du département de l'Isère une porte d'entrée unique et homogène pour un conseil et un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie :

- le conseil de premier niveau (par téléphone et par mail), assurant une couverture totale du territoire, et une orientation vers des dispositifs ciblés (ex. aide à la lutte contre la précarité énergétique via Ma Prime Renov'),
 - le conseil personnalisé (analyse de devis, définition d'un cahier des charges de travaux),
 - une contribution à l'animation d'un réseau de professionnels de la rénovation et à la mobilisation du petit tertiaire privé
- Garanties d'emprunt pour les opérations constructions neuves le Verger d'Anna à Apprieu et les opérations de rénovation à Renage "le Verdon"

PROJETS 2021

- Engagement d'une procédure pour faire évoluer le PLUi
- Élaboration d'une charte de gouvernance de la mise en œuvre du PLUi
- Mise en place des indicateurs d'un observatoire du PLUi
- Mise en place d'une instance au sein de Bièvre Est pour étude des demandes de portages fonciers des communes et de l'intercommunalité
- Mise en œuvre des conventions d'objectifs avec Ageden et Soliha

La procédure de modification permettra d'améliorer la rédaction du règlement écrit, de corriger des erreurs et oublis et de prendre en compte les nouveaux projets des communes.

Massification de l'accompagnement pour la rénovation énergétique des bâtiments pour atteindre un objectif le plus élevé possible de logements rénovés sur le plan énergétique et émettant le moins de gaz à effet de serre.





MOBILITÉS, PCAET, POLITIQUES CONTRACTUELLES

La mobilité dans les zones périurbaines et en milieu rural devient aussi comme dans le milieu urbain un enjeu sociétal, économique, environnemental que les politiques vont devoir s'accaparer. Cette thématique a d'ailleurs été identifiée dans le projet de territoire 2020-2030 car les déplacements sont la préoccupation majeure des habitants, des actifs et des acteurs économiques.

LIGNE 10

La Ligne 10 Rives / Renage portée par la communauté d'agglomération du Pays Voironnais est en place depuis le 20 janvier 2014. Depuis septembre 2019, et suite au constat d'une baisse de fréquentation, le nombre de service a été réduit. Il était de 8 par jour en 2020 contre 18 par jour en 2018.

Les chiffres de fréquentation 2020 sont particulièrement faibles mais sont à analyser avec beaucoup de précautions car liés à la crise sanitaire de la Covid 19. En 2020, une nouvelle offre a été proposée sur la période estivale (du 29 juillet au 29 août 2020) avec la desserte de l'arrêt Charavines - Office du tourisme. Compte-tenu de la très faible communication sur ce nouveau service, les chiffres de fréquentation bien que faibles, peuvent sembler encourageant : 112 montées au total sur toute la période avec 4,8 montées en moyenne par jour et 16 montées en moyenne par samedi (comptages obtenus sur 3 samedis). Cette offre sera donc renouvelée en 2021.

Bilan :

2014 : 51 montées / jour en moyenne
2015 : 57 montées / jour en moyenne
2016 : 57,4 montées / jour en moyenne
2017 : 51,8 montées / jour en moyenne
2018 : 49 montées / jour en moyenne
2019 : 35 montées / jour en moyenne
2020 : 13 montées / jour en moyenne

Le budget consacré par Bièvre Est à la ligne 10 en 2020 est 42 654 € soit une baisse de 24 % par rapport à 2018.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ

SUITE À LA LOI LOM

L'année 2020 aura été marquée par les réflexions sur la compétence mobilité. En effet, la Loi d'Orientation des Mobilités, dite "LOM", qui a modifié profondément le paysage institutionnel et organisationnel des transports publics en France, avait notamment donné la possibilité aux communautés de communes de prendre la compétence mobilité afin d'organiser, sur leur ressort territorial, les services de mobilité durable. La possibilité de laisser cette compétence au Conseil régional était également offerte avec la nécessité d'une décision à prendre avant le 31 mars 2021.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Engagement du PCAET

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 a institué les Plans Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Les EPCI à fiscalité propre regroupant plus de 20 000 habitants devaient adopter un PCAET au plus tard le 31 décembre 2018.

Fortement mobilisés par l'élaboration du PLUi, les élus de la communauté de communes n'ont pas pu engager cette démarche dès 2018. Néanmoins, ils ont acté leur engagement dans l'élaboration d'un PCAET par délibération du conseil communautaire du 9 novembre 2020. La démarche, très attendue, a également fait l'objet d'une présentation en conférence des maires.

PROCÉDURES CONTRACTUELLES

Contrat Ambition Région

La communauté de communes de Bièvre Est bénéficie depuis 2018 d'un contrat Ambition Région avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, signé pour une durée de 3 ans. L'enveloppe d'environ 1 000 000 d'euros concernait des projets d'intérêt communautaire fléchés pour 1/3 vers la communauté de communes de Bièvre Est et pour 2/3 vers les communes.

En 2020, un reliquat non utilisé de 34 000 euros a fait l'objet d'une nouvelle action ajoutée par voie d'avenant au contrat. Il s'agissait du projet d'extension du centre technique mutualisé pouvant accueillir du public qui a ainsi pu bénéficier d'un financement régional. Cet avenant a été décidé par délibération de la communauté de communes de Bièvre Est du 31 juillet 2020.

PROJETS 2021

Pour engager concrètement la démarche d'élaboration du PCAET, la communauté de communes prévoit le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission et d'orienter le partenariat avec l'Agence d'Urbanisme sur ce nouveau chantier en cohérence avec les orientations du PLUi.





GENS DU VOYAGE

La communauté de communes de Bièvre Est a pris la compétence "Gens du voyage" en 1999. Le 1^{er} Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage a fixé dès 2003 ses objectifs de création d'aires d'accueil.

Les aires ont été créées simultanément mais ouvertes de façon échelonnée entre 2006 et 2008.

La gestion des aires a toujours été confiée à un prestataire extérieur, sélectionné après lancement de procédures d'appels d'offres.

Grâce à la réalisation de ces aires, les communes du territoire de Bièvre Est peuvent demander l'expulsion rapide de tout stationnement sauvage de groupes appartenant à la communauté des gens du voyage.

Chiffres clés

3 aires d'accueil : Apprieu, Colombe et Le Grand-Lemps
1 aire de grand passage à Beaucroissant (pouvant accueillir
100 caravanes)

FAITS MARQUANTS 2020

- Remise en état de l'aire de Beaucroissant
- Remise en état de l'aire de Colombe



Différentes pistes vont être proposées pour une mise en conformité rapide et pertinente avec le Schéma Départemental, mais également avec les spécificités des familles présentes sur notre territoire.

PROJETS 2021

- Poursuivre la mise en conformité avec le Schéma Départemental 2018-2024 en réfléchissant au projet de transformation des aires de Colombe et Le Grand-Lemps en aire sédentaire et terrain familial, comme l'impose le Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage 2018-2024
- 15 000€ budgétés pour financer une étude de transformation des aires de Colombe et Le Grand-Lemps
- Remise en état de l'aire d'Apprieu grâce à la subvention décrochée auprès des services de l'État



ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

En charge de la compétence protection et mise en valeur de l'environnement, la communauté de communes Bièvre Est gère la collecte des "déchets ménagers et assimilés" et met en œuvre des solutions pour développer le recyclage et limiter le coût du service.

FAITS MARQUANTS 2020

- Confinements liés à la pandémie de la Covid-19 :
 - maintien des collectes ordures ménagères
 - maintien des collectes des Points d'Apport Volontaire
 - réouvertures des déchèteries en mai
- Partenariat avec la commune d'Apprieu pour l'installation de Point d'Apport Volontaire enterré dans la commune

PROJETS 2021

- Réaliser un audit du service
- Travailler avec les élus des communes sur les axes d'amélioration et d'optimisation du service
- Participation à l'appel à projet ADEME "Améliorer la collecte de proximité" et "Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques"
- Partenariat avec le SICTOM pour le déploiement de composteurs individuels

Chiffres clés

Collecte des déchets ménagers :

	2019	2020
Ordures ménagères	4 478 tonnes	4 613 tonnes

Tri sélectif : collecte hebdomadaire et gestion de 50 points d'apport volontaire répartis sur le territoire

Type	2019	2020
Emballages	322 tonnes	367 tonnes
Papiers et journaux	427 tonnes	371 tonnes
Verres	725 tonnes	783 tonnes

Déchèteries : Apprieu (3 100 tonnes), Beaucroissant (2 500 tonnes), Châbons (3 100 tonnes)

Moyens humains : 1 responsable de service, 3 gardiens de déchèteries (dont 2 à temps non complet), 3 chauffeurs poids lourds pour la collecte des bennes de déchèteries et des points de tri sélectif, 1 chargée de mission déchets des professionnels et suivi des filières de traitement, 1 ambassadrice du tri, 1 agent administratif à mi-temps pour la facturation.





EAU ET ASSAINISSEMENT

La communauté de communes de Bièvre Est assure les compétences eau potable, assainissement (collectif, non collectif et pluvial) et Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Afin de mener à bien la gestion des services du petit cycle de l'Eau (eau et assainissement), l'intercommunalité a fait le choix d'une gestion directe avec la création d'une régie de l'eau et de l'assainissement à simple autonomie financière dénommée Régie des Eaux de Bièvre Est. Le tableau ci-dessous récapitule les différents modes d'exercices de gestion de la compétence en place au 1^{er} janvier 2019.

commune	Alimentation en eau potable			Assainissement (eaux usées)			Pluvial	Assainissement non collectif	GEMAPI
	Investissement	Exploitation		Investissement	Exploitation		Inv. et Fct Collecte/Trait.	Contrôle - entretien	
		Production	Distribution		Collecte	Traitement			
Aprieu									SYLARIV*
Renage									
Colombe									SIRRA**
Oyeu									
Le Grand-Lemps									
Izeaux									
Beaucroissant									
Bizonnes									
Flachères		SUEZ (2020)							
Eydoche		SUEZ (2020)							
Bévenais		SAUR (2023)							
St-Didier-de-Bizonnes	SIE de la région de Biol								
Burcin (hameau de Cuetan)									SMABB***
Burcin (Bourg)	Syndicat Censes et Fontaine Blanche								
Châbons (centre)	Syndicat privé Garabiol								
Châbons (quart. extérieurs)		Synd. privé Garabiol							

	Gestion par une régie publique (Régie des eaux de Bièvre Est)
	Délégation de service public
	Autre mode de gestion
	Gestion déléguée à un syndicat sans transfert de compétence

* SYLARIV : Syndicat mixte du Lac et des Rivières du Voinnais
 ** SIRRA : Syndicat intercommunal des Rivières du Rhône aval
 *** SMABB Syndicat mixte d'aménagement de la Bourbre
 (voir carte gestionnaire pour le petit cycle de l'Eau)

SERVICE DE L'EAU POTABLE

BUDGET

- Fonctionnement : 1,55 M€ de dépenses pour 2,7 M€ de recettes (factures d'eau)
- Investissement : 1,5 M€ équilibré par autofinancement + subventions + 400 000€ de recours à l'emprunt

Chiffres clés :

9 745 abonnés desservis

Ouvrages exploités en gestion directe ou déléguée :

9 stations de traitement – **42** ouvrages (captages / forages / réservoirs / station de relèvement) permettant l'adduction et la distribution de l'eau potable.

271 kilomètres de réseau d'eau potable – **6 200** branchements en service dont **4,93%** de branchements plombs

Âge moyen des réseaux : **85** ans

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale : **90 / 120**

115 m³ : consommation moyenne annuelle par abonné du territoire (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés)

Utilisation des ressources naturelles :

1,82 M de m³ : quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel (forage / sources) pour alimenter le réseau d'eau potable.

54 = indice moyen de protection de la ressource (dossier de





mise en protection déposé en Préfecture en attente d'enquête publique)

772 869 m³ : perte dans le réseau de distribution – **65%** de rendement – **7,81 m³/j/km**

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Chiffres clés :

8 370 abonnés desservis

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

26,37 km de réseau unitaire hors branchements,

157,94 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

16 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

9 stations d'épuration qui assurent le traitement des eaux usées du territoire dont **7 non conformes** (dépassement de capacité)

DONNÉES FINANCIÈRES

- Fonctionnement : 0,9 M€ de dépenses pour 2,2 M€ de recettes (factures d'assainissement + PFAC)
- Investissement : 1,2 M€ équilibré par autofinancement + subventions - pas de recours à l'emprunt

SERVICE À L'USAGER ET FACTURATION

(UNIQUEMENT POUR LA RÉGIE DES EAUX)

ORGANISATION

- Mise à jour de la base de données usager issue du transfert des communes
- Fusion des bases de données SPANC et Eau. Facturation mutualisée et intégrée par le service de l'eau
- Création d'un espace intranet sécurisé disponible pour l'utilisateur "Portail Eau"
- Mise en place d'un service de Médiation de l'eau depuis 2018 permettant de régler les litiges de facturation entre le service et les abonnés

Chiffres clés :

Relation usagers : **855 interventions** chez l'utilisateur en 2020, dont **25 interventions en astreinte**, **170 poses de nouveaux compteurs**, **516 nouveaux abonnements**, **175 alertes usagers sur consommation excessive**

Relève des compteurs : **6 600 relèves** par agent, **662 relèves usagers** (dont **250 retours cartons** et **49** via la plateforme usagers Web)

FACTURATION :

- 20 000 factures émises : facturation sur estimation en avril 2020 facturation sur relève de compteur en octobre 2020
- Coût moyen 2,51 € TTC/m³ : coût moyen du service pour l'abonné eau potable (base 120 m³ de consommation) 1,78 € TTC/m³ coût moyen du service pour l'abonné assainissement (base 120 m³)
- Taux d'impayés sur les factures émises en 2019 : 12% au 31/12
- Réclamations : 315 réclamations dont 136 réclamations écrites et demandes d'écarternements sur factures 28,5% accord dégrèvement 7 dossiers instruits par la Médiation de l'Eau

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

NON COLLECTIF

Chiffres clés :

1 250 abonnés au service

Contrôlés réalisés en 2020 :

diagnostic lors des ventes : **49**

contrôle périodique : **0**

contrôle de conception-réalisation : **16**

contrôle suite à des travaux de réhabilitation : **2**

Entretien des installations : **45 interventions**

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

Délimitation de la compétence faite en 2018 : gestion du réseau principal des aires urbaines et des ouvrages de traitement et d'infiltration associés. Exclusion de la gestion des branchements (grille, avaloir) et des ouvrages isolés (puits perdus,...)

Chiffres clés :

52 km de réseau en service, **20 ouvrages** en exploitation

2 interventions mutualisées avec le service de l'assainissement des eaux usées



EAU POTABLE

Type	LIBELLÉ OPÉRATION	DÉTAIL	COMMUNE	MONTANT BUDGÉTÉ
Travaux courants	Renouvellement de branchements plombs		Bévenais, Burcin, Renage	40 000 €
	Extension, modification de réseaux	Apprieu - Chemin de Grande Raie : renforcement réseau AEP insuffisant. Branchement complexe Le Grand-Lemps.		10 000 €
		Rue de Vaucancon / Avenue de la Gare Extension de la conduite d'eau potable chemin des châtaignes à chemin de la Couaz	Le Grand-Lemps	35 000 €
	Mise en place sectorisation	Sectorisation complémentaire nécessaire pour la prélocalisation de fuites, notamment sur réseau Apprieu	Colombe, Apprieu, Izeaux	43 000 €
	Travaux d'accompagnement à la réfection de chaussée	Route de Lyon - mise à la côte de bouches à clés sur RD	Apprieu	100 000 €
		Chemin du Priolé Travaux d'accompagnement voirie	Flachères	10 000 €
		Route du Tram	Apprieu	20 000 €
	Installation traitement au Réservoir du Crozeaux	Opération commune		20 000 €
	Installation surpresseur + traitement source Combe Lima	demande ARS. Alimentation 2 abonnés + déchèterie		35 000 €
	Création surpresseur Bertine	Amélioration problème pression secteur Sapins	Colombe	70 000 €
	Aménagement réservoirs	Oyeu : installation turbidimètre sur ressource Thivolev : remplacement compteur par débitmètre	Oyeu	20 000 €
	Mise en conformité du captage des Bains	Phase I : enquête publique / travaux de clôture	Beaucroissant	
Travaux de renouvellement	Renouvellement réseaux	Chemin des étangs + lotissement le Clos des Cèdres (branchements en plomb - Fonte Dn60)	Beaucroissant	76 000 €
	Renouvellement réseaux	Secteur Pollardière Nord - suite à nombreuses casses successives	Bévenais	44 000 €
	Renouvellement conduite secteur Contamines - phase I	Perte d'eau importante dans le secteur. Conduite en acier sans protection cathodique risque de détérioration accrue	Apprieu	300 000 €
	Rue Créminisi - renouvellement conduite AEP	Suppression 30 branchements plomb. Conduite vétuste	Renage	220 000 €
	Avenue de la Paix	Conduite de l'architecture principale du réseau - Amiante Ciment	Le Grand-Lemps	180 000 €
Etudes	Mise en protection captages	Pattarat et Combe d'Oyeu		23 000 €
	Étude structurelle GC			35 000 €
Fournitures et matériels	Achat gros matériel et véhicules exploitation			65 000 €

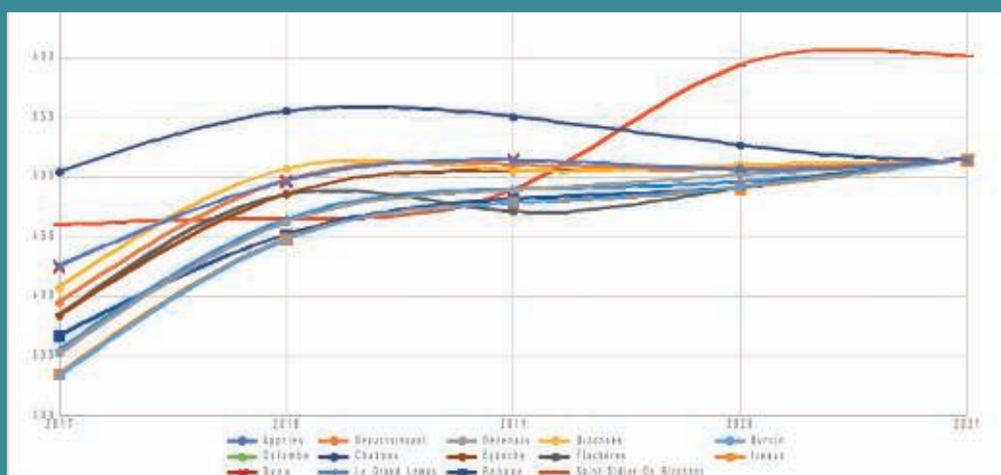
FAITS MARQUANTS 2020

Malgré l'épisode du confinement, les travaux se sont poursuivis sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, permettant un rajeunissement progressif du patrimoine et une lutte contre les pertes d'eau.





Évolution sur le prix de l'eau depuis le transfert de compétence (coût moyen pour 120 m³)



ASSAINISSEMENT

Concernant l'assainissement, l'année 2020 est une année de transition avant l'engagement des travaux importants en 2021. Les travaux de raccordement de la commune d'Eydoche à la STEP des Chapillates (La Côte-Saint-André) ont toutefois permis la levée des restrictions à la construction existante.

Type	Libellé opération	Détail	Commune	Montant budgété
Travaux courants	Travaux d'accompagnement à la réfection de la chaussée	Route de Lyon - mise à la côte de regards EU sur RD	Apprieu	15 000 €
	Branchements eau et assainissement		toutes communes	50 000 €
	Renouvellement branchements			20 000 €
	Extension réseaux	Extension réseau EU Lotissement La Soie - prise en charge lotisseur= 7/12	Apprieu	55 000 €
	Extension réseaux	Chemin de la Grande Raie : extension EU pour 2 maisons + 1 maison en construction (réseau à moins de 100 ml)	Apprieu	20 000 €
	Modification / aménagement installations	PR Intercommunal - Mise en place d'un débitmètre sur le refoulement	Colombe	16 000 €
	Modification / aménagement installations	PR Intercommunal - Renouveau armoire électrique	Colombe	0 €
	Modification / aménagement installations	PR Intercommunal - Renouveau tuyauterie interne	Colombe	0 €
	Modification / aménagement installations	Reprise Clotûre et portail DO Ancienne STEP	Apprieu	9 700 €
Travaux structurels	Mise en séparatif	Mise en séparatif secteurs unitaire Renage - secteur Crimesi	Renage	62 000 €
	Mise en séparatif	Place de la Libération - mise en séparatif et suppression DO	Renage	76 500 €
Travaux de renouvellement	Mise en séparatif	Création des réseaux eaux usées et eaux pluviales	Le Grand-Lemps	0 €
Travaux structurels	mise en conformité	Construction d'une STEP pour Châbons, Burcin, Bizosak		60 000 €
	mise en conformité	Raccordement sur transit vers STEP Chapillates	Eydoche	234 000 €





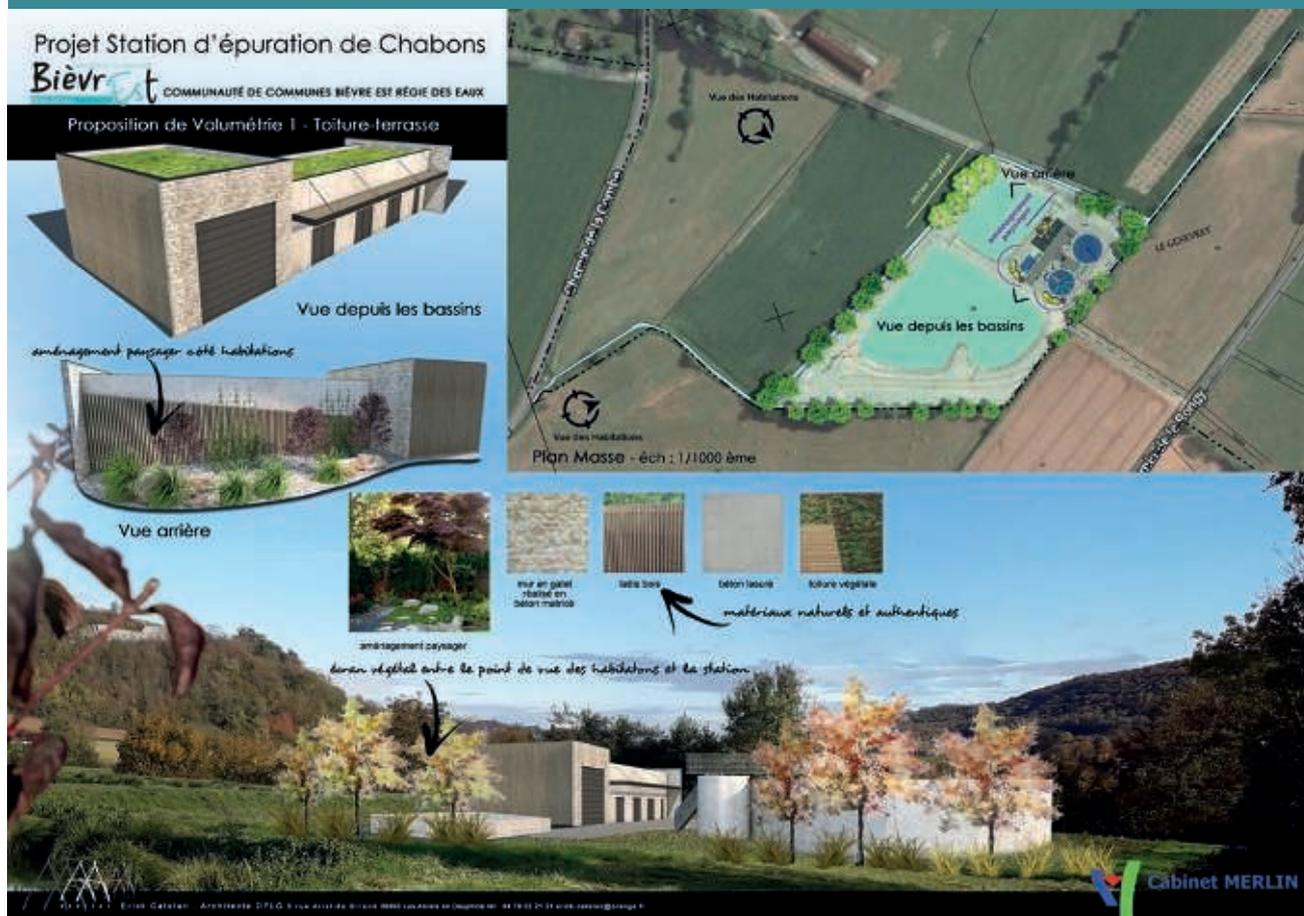
PROJETS 2021

- Suite des travaux de mise en protection de la ressource de Beaucroissant (Forage des Bains)
- Mise en enquête publique des dossiers de protection des ressources d'eau potable d'Oyeu et Apprieu
- Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable (Renage/Le Grand-Lemps/Apprieu).
- Travaux de sectorisation et réduction de pression sur l'unité de distribution Apprieu/Colombe/Le Grand-Lemps
- Renouvellement de branchements plomb à Renage et Bévenais principalement
- Travaux de création d'une station d'épuration 4 200 Équivalent-habitants (EH) à Châbons pour assurer le traitement mutualisé des communes de Châbons, Burcin et Bizennes
- Travaux de mise en séparatif du réseau d'eaux usées Le Grand-Lemps et Renage
- Création d'un pôle usagers avec mise en place d'une régie d'avances et de recettes. Mise en place d'un service d'encaissement, avec mensualisation

PROJET STEP CHÂBONS



Abouissement de plusieurs années de réflexion sur la mise en conformité de l'assainissement du Nord du territoire, la Station d'Épuration (STEP) de Châbons traitera les eaux usées des communes de Bizennes, Burcin et Châbons. Le choix de localiser la station d'épuration sur le site de l'actuelle lagune de la Combe répond à plusieurs critères de réalisation. La collectivité est propriétaire du foncier et le projet ne consommera pas de nouvelles terres agricoles, le site est également idéalement situé, à proximité de la Bourbre, qui recevra les eaux usées traitées. Son accessibilité remarquable et son éloignement des habitations en font un lieu idéal, malgré des contraintes liées à la présence d'eau souterraine et à la nature du sol argileux. Le chantier débutera à l'automne 2021 pour une mise en service prévue à la fin 2023. D'un point de vue environnemental, les performances de traitement en terme de rendement passeront d'environ 70% avec les lagunes actuelles, à plus de 85% avec la future station d'épuration qui disposera d'un traitement spécifique pour le phosphore et le nitrate. Une attention particulière sera portée à la limitation des nuisances sonores et à l'insertion paysagère du bâtiment.





GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS)

Cette compétence concerne la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et la prévention et la protection des enjeux humains contre les impacts des inondations. Cet objet n'exonère en rien les responsabilités des différents acteurs (riverains, préfet, maires).

Cette compétence se décline suivant les items suivants :

GEMAPI

- 1° : l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- 2° : l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- 5° : la défense contre les inondations et contre la mer
- 8° : la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

GRAND CYCLE DE L'EAU

- 4° : la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- 6° : la lutte contre la pollution
- 7° : la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines
- 11° : la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- 12° : l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ; incluant notamment le portage de contrats de rivières, de schéma d'aménagement et de gestion des eaux ainsi que d'autres modalités de gestion globale et concertée (contrat vert et bleu, PAEC, PGRE...)

L'ensemble du bloc de compétences est déléguée à des syndicats de gestion de bassin :

Bassin versant	Syndicat	Actions 2019
Bièvre Liers Valloire	SIRRA : Syndicat Intercommunal des Rivières du Rhône Aval	Établissement d'une programmation pluriannuelle de travaux et études en lien avec les problématiques de bassins identifiés. Pour le territoire, projet de nouveaux bassins d'infiltration du Barbaillon à Bévenais
Fure-Morge-Dolon	SYLARIV : Syndicat Mixte du Lac des Rivières du Voironnais	Suivi et mise en œuvre des actions identifiées dans le contrat de rivière 2017-2023 Actions pour le territoire : suppression de rejets directs dans le secteur du Rivier d'Apprieu et Renage
Bourbre	SMABB : Syndicat d'aménagement du Bassin de la Bourbre	Suivi et mise en œuvre des actions identifiées dans le contrat de rivière 2016-2021. Préparation du nouveau programme.

Le budget de ce service est en relation avec les participations au fonctionnement des syndicats : 250 000 €

Ce budget ne dispose pas de recette, aucune taxe spécifique n'ayant été instaurée pour l'instant



SERVICES À LA POPULATION

LECTURE PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le pôle lecture publique et développement culturel, au départ de la Fée verte, irradie l'ensemble de la communauté de communes de Bièvre Est, grâce à divers actions et événements, en direction de tous les publics : publics scolaires, centres de loisirs, groupes constitués, individuels, familles, seniors.

FAITS MARQUANTS 2020

La situation sanitaire a entraîné une fermeture de l'équipement sur les mois de mars, avril et novembre ; nombre d'événements culturels ont ainsi été annulés. Divers événements se sont toutefois déroulés à la médiathèque et dans le réseau : médiation de contenus sur Internet ; proposition d'un service de prêts à emporter, exposition estivale en extérieur,...

- Exposition du Parc d'Attractions littéraires à la médiathèque La Fée verte.
- Des événements récurrents : des séances de lecture et de création Cultipouce, pour les plus jeunes, l'Heure verte-club de lecture pour les adultes, des ateliers d'initiation à l'informatique
- Proposition d'un cycle culturel intitulé "Décryptons l'information", autour de l'éducation aux médias et à l'information, avec l'accueil de deux journalistes en résidence, et des interventions de ceux-ci au collège et dans certaines écoles primaires.
- Proposition d'un cycle culturel "Robots et Intelligence Artificielle", participation à la Fête de la science et partenariat avec la Casemate et la Médiathèque Départementale de l'Isère.

Chiffres clés

4 039 inscrits sur l'ensemble du réseau des **8** bibliothèques et médiathèques, soit **18%** des habitants de la communauté de communes

Un catalogue de **72 000** documents

3 072 km parcourus par la navette documentaire pour transférer des documents d'une bibliothèque à l'autre
98 000 prêts de documents

8 agents intercommunaux, et **90** personnes, bénévoles et agents municipaux pour s'occuper des bibliothèques et médiathèques, ouvrir les équipements au public, accueillir les groupes scolaires

106 événements proposés par la Fée verte, fréquentés par **2 470** personnes

35 semaines d'accueil de stages, pour **12** stagiaires reçus

PROJETS 2021

- L'"Expo idéale": accrochage de dessins d'enfants de 10 classes de maternelle et primaire selon les contraintes proposées par l'illustrateur Hervé Tullet ; accueil d'une plasticienne pour ces ateliers et de l'illustrateur Hervé Tullet à cette occasion.
- Exposition estivale sur le thème de l'Afrique
- Cycle culturel intitulé "De la carte au paysage, aller et retour", sur le thème de la cartographie.
- Cycle culturel autour de l'alimentation, en partenariat avec les différents services de la communauté de communes. Participation à la fête de la Science en octobre 2021.
- Changement de gouvernance politique et renforcement des relations transversales entre les pôles développement social d'une part et Lecture Publique et développement culturel d'autre part, pour une culture partagée pour tous. L'accompagnement du Ticket culture devient donc une action partagée par les deux pôles.

FOCUS SUR LES NOUVEAUTÉS

Le service Prêt à emporter

Au moment du déconfinement, en mai 2020, s'est posée la question de fournir aux habitants de Bièvre Est la possibilité d'accéder aux collections de la médiathèque. L'ouverture des lieux était toutefois proscrite. Comme nombre d'équipements de lecture publique en France, La Fée verte a proposé à ses utilisateurs de réserver des documents sur le biais du catalogue consultable

sur Internet. Pour aider au choix, des sélections de documents par thème ou à partir de mot-clés ont été élaborées par les bibliothécaires, et postées sur le site. Une fois les lots de documents réservés constitués, les bibliothécaires ont donné rendez-vous aux utilisateurs, pour qu'ils viennent les retirer, dans le respect des consignes de distanciation et des gestes barrières.





La création d'un secteur adolescent à La Fée verte

Pour permettre aux adolescents de retrouver plus aisément les documents qui peuvent les intéresser, et pour éviter la dispersion de ceux-ci parmi des collections jeunesse ne répondant pas à leurs préoccupations, les agents et bénévoles de La Fée verte ont travaillé à réaménager les collections, changeant les rayonnages de place, déplaçant les livres d'un point à un autre... Il en ressort que les collections adolescentes manga et romans ont été regroupées. Pour le plus grand bonheur, semble-t-il des jeunes lecteurs. D'autres aménagements seront sans doute à prévoir, pour permettre d'adapter mieux encore la médiathèque aux attentes de ses utilisateurs.



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Bièvre Est, par le biais du pôle développement social, met en œuvre une politique petite enfance, enfance, jeunesse, famille par la gestion d'équipements de proximité

Petite enfance

3 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), Bidi-bulles, Les Lucioles et Pirouette ; 1 Relais Petite Enfance (ex-RAM) ; 2 Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP), Le Cocon et L'Arbre à bulles.

Le pôle développement social est également en charge des festivals Ticket culture, de la Quinzaine contre les discriminations et des Renc'arts de rue.

Enfance, jeunesse, famille

2 centres socioculturels, Ambroise Croizat et Lucie Aubrac ; 1 Espace de Vie Sociale ; 6 Accueils de Loisirs Enfants ; 3 Accueils de Loisirs Jeunes.

PETITE ENFANCE

Les missions du service petite enfance sont :

- Accueillir et informer les parents sur les différents modes d'accueil pour leur enfant âgé de moins de 6 ans, selon leur situation et leur besoin
- Accompagner l'enfant dans son développement, son éveil et sa capacité à vivre avec les autres
- Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur fonction par une approche éducative respectueuse ; permettre aux équipes de développer une culture transversale et partagée de la petite enfance entre les différents établissements et services d'accueil
- S'assurer de la qualité d'accueil des jeunes enfants, du respect des contraintes réglementaires des lieux d'accueil des jeunes enfants : EAJE, Relais petite enfance (ateliers d'éveil), LAEP
- Gérer les structures implantées en maîtrisant le budget de la petite enfance
- Entretenir des relations avec les partenaires institutionnels (CAF, Département, MSA)

ÉQUIPEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Les équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE) veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation, concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent et apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

Covid-19

Les EAJE ont été fermés durant le confinement du 17 mars au 11 mai 2020 et un service minimum a été immédiatement mis en place pour les accueils prioritaires grâce à l'élaboration de protocoles et l'implication de chaque professionnel, avec une vigilance quotidienne envers les familles sensibles et en difficulté éducative.





BIDIBULLES, Colombe

Chiffres clés : 24 places, 8 agents, 44 enfants

FAITS MARQUANTS 2020

- Changement de directrice (départ à la retraite)
- Réflexion sur le projet du futur “pôle petite enfance” (projet éducatif, ressources humaines, projet de service petite enfance, ...)
- Journal d’informations “Bidi’bulletin”
- Évaluation intermédiaire autour du projet d’établissement 2019-2022, dont le projet éducatif

PROJETS 2021

- Poursuite du travail sur le projet de pôle petite enfance et sur le projet d’établissement du nouveau Bidibulles
- Intégration dans les nouveaux locaux

LES LUCIOLES, Renage

Chiffres clés : 20 places, 8 agents, 54 enfants

FAITS MARQUANTS 2020

- Projet en partenariat avec la “Maison des Îles” mis en suspens (Covid-19)
- Soutien actif auprès des familles, avec entre autre, l’ouverture supplémentaire de l’EAJE 2 semaines en été (travail de concertation inter-services, mutualisation des locaux...)
- Ré-écriture du projet d’établissement 2019-2022 : réflexion sur la vie de la structure et les valeurs partagées : la confiance, la bienveillance par l’écoute, la dignité, l’ouverture d’esprit, la créativité et la cohérence de l’équipe

PROJETS 2021

- Étude de faisabilité pour l’aménagement des espaces intérieurs : hall d’accueil, salle du personnel, salle de

bain, en lien avec le projet éducatif et pédagogique de l’EAJE, porté par l’équipe

- Travail en lien avec la commune pour adapter les lieux aux travaux SDH “les Charmilles” autour de l’EAJE (rétroplanning, sécurité voirie, bruits, etc.)
- Travail et réflexion autour de l’accueil spécifique, du handicap pour favoriser un accueil de qualité, adapté, cohérent, en lien privilégié avec l’enfant et sa famille et les différents partenaires (PMI, CAMS, médecin référent, équipe, etc.)

PIROUETTE, Le Grand-Lemps

Chiffres clés : 12 places, 5 agents, 32 enfants

FAITS MARQUANTS 2020

- Travaux et mobilier : ouverture de la zone d’accueil, réaménagement d’un espace bébé, création d’une “bougeothèque”, d’un espace symbolique fixe et neuf, installation d’un digicode pour les parents, peintures
- Conseil de crèche : malgré la crise sanitaire, l’équipe a su créer une dynamique avec les parents par le biais du canal “famille de Pirouette” par l’outil Slack
- Travail autour d’un accueil de qualité (livret d’accueil...)
- Gazette de Pirouette
- Fête de fin d’année de la structure

PROJETS 2021

- Faire vivre le projet éducatif, dont les principes éducatifs
- Projet ateliers “sophrologie”
- Réflexion autour de l’ouverture le mercredi

RELAIS PETITE ENFANCE (EX RAM)

Un Relais petite enfance, porte d’entrée pour la petite enfance, est un lieu d’écoute, d’information et d’animation, autour de l’accueil du jeune enfant entre 0 et 6 ans, en direction des familles et des assistants maternels. Le point d’information et d’accueil du jeune enfant (PIAJE) a pour mission principale d’informer les familles sur les différents modes d’accueil du jeune enfant proposés sur le territoire.

FAITS MARQUANTS 2020

- Partenariat avec les communes pour une communication ciblée
- Fiche mouvement en ligne, téléchargeable ou papier, travail commun avec la PMI
- Valorisation du site monenfant.fr : meilleure connaissance pour faciliter la recherche des parents
- Adaptation à la pandémie, développement des permanences téléphoniques (tous les jours)
- Report des actions (pas d’annulation dans la mesure du possible), maintien du lien avec les intervenants par solidarité avec tous les corps de métier.
- Maintien des événements récurrents
- Temps fort de qualité qui répondent au besoin du public
- Focus formation (APP des assistantes maternelles, relais sur différentes formations...)
- Innovation dans nos propositions dématérialisées pour garder le lien (padlet, calendrier de l’Avent, visioconférence de soutien et d’échange)





Chiffres clés

- 194 assistantes maternelles
- 669 places, soit 97% de l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire
- 4 animatrices et 1 secrétaire
- 407 contacts concernant des demandes d'information des familles
- 204 contacts concernant la fonction d'employeur
- 465 contacts concernant des demandes d'information des assistantes maternelles
- 9 lieux d'ateliers d'éveil : 82 séances pour 60 assistantes maternelles et 139 enfants
- 6 lieux de temps bibliothèque : 20 séances pour 15 assistantes maternelles et 43 enfants

PROJETS 2021

- Questionner et augmenter la visibilité du relais : lien avec les familles, quelle connaissance du relais, quelle satisfaction...
- Partenariat avec les communes pour améliorer la qualité de service : procédures avec secrétaires de mairie, participation réunion nouveaux habitants
- Développer les conférences ouvertes à tous
- Pôle petite enfance : travail sur le projet du Relais PE au sein du pôle, avec des fiches actions.

ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Convivial et chaleureux, le LAEP propose le plaisir d'être ensemble, aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un proche. C'est un espace d'écoute, d'échange, de parole et de jeux entre parents, enfants et accueillants. Bièvre Est dispose de 2 lieux d'Accueil Enfants Parents dont les objectifs sont de favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant, de favoriser la relation enfant/parent dans un espace bienveillant, propice à de nouvelles rencontres et découvertes, d'accompagner les parents dans les étapes de la vie de leur(s) enfant(s) et de rompre l'isolement et favoriser la mixité sociale et culturelle du territoire.

L'année 2020 a modifié les conditions d'accueil habituelles des familles et enfants. L'anonymat des usagers des LAEP a compliqué leur accompagnement et leur soutien durant les périodes de confinement.

Des permanences téléphoniques ont été mises en place, en continu, même les jours fériés, mais très peu d'appels, cette proposition ne correspondant pas aux attentes et aux besoins des parents.

FAITS MARQUANTS 2020

Pour les deux LAEP

- 2 périodes de fermeture (confinements) pour L'arbre à bulles, une seule pour Le Cocon
- Ouverture d'un lieu unique (Renage) qui a permis d'assurer un service minimum apprécié des familles pendant le confinement d'automne
- Un temps de formation autour de la question du traumatisme et ses déclinaisons liées au Covid-19
- Analyse de la pratique : outil pertinent pour revenir sur des situations qui ont questionné les accueillants (situation sanitaire, évolution des modèles éducatifs)
- Richesse de la mixité des équipes, pluridisciplinarité des formations initiales, participer au projet est une richesse pour les accueillants et pour la collectivité (meilleure connaissance inter-service)
- Le maintien de l'accueil (permanences téléphoniques et accueil protocolaire) a renforcé notre mission de service public

LAEP "LE COCON"

Chiffres clés :

3 accueillants, dont 1 bénévole, 23 séances
247 personnes, dont 129 enfants et 108 adultes

LAEP "L'ARBRE À BULLES"

Chiffres clés :

5 accueillants, dont 1 bénévole, 15 séances
43 personnes, dont 25 enfants et 18 adultes

PROJETS 2021

- Procédure constitution des nouvelles équipes
- Réflexion autour du projet "3^e LAEP" en lien avec le pôle petite enfance
- Renouvellement des contrats de projet des centres socioculturels 2022-2025, avec une meilleure intégration de projet LAEP





PERSPECTIVE 2021 POUR LE SERVICE PETITE ENFANCE

Ouverture du futur pôle petite enfance

Le projet doit répondre aux besoins d'infrastructures pour la petite enfance au sein de la communauté de communes et permettre le regroupement de certaines activités de petite enfance aujourd'hui disséminées sur le territoire sur un site accessible depuis toutes les communes de Bièvre Est (tout en maintenant les autres infrastructures en activité).

L'enjeu est de réaliser un projet permettant cette mutualisation des besoins et des espaces, tout en assurant des conditions d'activité et de vie optimales, dans un site présentant certaines contraintes.

La mutualisation permettra de renforcer les liens, construire une cohérence dans l'accueil petite enfance.

Évaluation du projet de service petite enfance 2017-2020

Le service petite enfance s'engage à

- Être à l'écoute des enfants et de leur famille et répondre à leurs besoins
 - Une des premières attentes des parents est d'avoir pour leur enfant un mode d'accueil de qualité. Cette exigence légitime de qualité, Bièvre Est la partage. Afin d'y répondre, le service :
 - Les parents souhaitent également avoir le choix de l'accueil afin qu'il soit le plus approprié à leur situation familiale et à leur enfant
- Favoriser l'investissement et l'accompagnement des parents

L'effort portera sur 2 axes

- L'accompagnement de la fonction parentale qui devra être assuré par tous les lieux d'accueil, EAJE, assistants maternels... et par le développement de lieux d'accueil enfant-parents
- La participation pleine et entière des parents à la vie des structures



- Veiller à l'accessibilité

L'accessibilité ne se résume pas à la proximité géographique, néanmoins indispensable, il faut aussi permettre à tous les enfants quel que soit leur milieu social et culturel d'accéder à un accueil de qualité.

- Développer une participation des acteurs locaux
- Bièvre Est doit s'articuler avec l'ensemble des acteurs (publics et privés) intervenant sur son territoire afin de renforcer une politique territoriale cohérente en faveur de la petite enfance.

Elle s'engage donc, à :

- promouvoir une cohérence d'objectifs et d'actions avec nos partenaires institutionnels ; CAF Département (dont la Protection Maternelle et Infantile) et bloc communal (locaux ; écoles, accueil de loisirs, médiathèques)
- rendre la communication attractive et interactive (habitants, mairies...)



CENTRES SOCIOCULTURELS ET ACCUEILS DE LOISIRS

Les équipements centres socioculturels et Espace de Vie Sociale (EVS) sont des équipements ouverts à l'ensemble de la population, habitant le territoire, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Ils sont à vocation familiale et pluri-générationnelle et se veulent être des lieux de rencontres et d'échanges entre les générations. Ils soutiennent des projets collectifs et ne demandent qu'à s'enrichir de l'apport des habitants, des bénévoles et des associations en vue de tisser du lien, créer des dynamiques, pour s'intégrer pleinement à la vie du territoire.

Pour être au plus près de chacun des habitants, les centres socioculturels sont organisés par bassins de vie :

- le Nord, avec L'Espace de Vie Sociale à Saint-Didier-de-Bizonnes pour les communes de Bizonnes, Eydoche, Flachères et Saint-Didier-de-Bizonnes
- le Centre, avec Lucie Aubrac au Grand-Lemps pour les communes d'Apprieu, Bévenais, Burcin, Châbons, Colombe, Le Grand-Lemps et Oyeu
- le Sud, avec Ambroise Croizat à Renage pour les communes de Beaucroissant, Izeaux et Renage.

AMBROISE CROIZAT

La lutte contre la Covid-19 aura amené le centre Ambroise Croizat à fermer ses portes au public pendant deux tiers de l'année. .



CENTRES SOCIOCULTURELS ET ACCUEILS DE LOISIRS

- 6 professionnels permanents, une vingtaine d'animateurs saisonniers, 403 familles, 708 individus et 1 944 inscriptions sur l'année
- Zone d'action : Beaucroissant, Izeaux et Renage

Accueil / ateliers socioculturels

- 4 types d'ateliers proposés : dessin enfants (24 enfants de 6 à 17 ans, 4 cours), dessin adultes (21 pers.), futsal (24 jeunes de 8 à 12 ans), tricot/couture/crochet (29 pers. de 32 à 86 ans)
- Arrêt de l'atelier escalade (septembre 2020)
- Fermeture des ateliers de mars à juin 2020, puis nouvelle fermeture des ateliers adultes à l'automne.

Nbs	G	F	Insc.	Fam.
Dessin Enfants	6	17	23	21
Escalade	0	0	0	0
Futsal	13	1	12	24
Total	19	18	35	45

Enfance

- 15 animateurs saisonniers (mercredis, petites vacances et été)
- 2 sites : Izeaux (juillet) et Renage (mercredis, petites

grandes vacances)

- 169 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs des mercredis et 242 enfants sur les périodes de vacances scolaires
- Malgré la crise sanitaire, ce service est resté ouvert toute l'année
- BAFA : 4 jeunes accompagnés sur leur stage pratique et 5 jeunes ont terminé leur parcours BAFA

Jeunesse

- 16 jeunes de la 6^e à la terminale, 3 séances/semaine toute l'année, en visio et en présentiel
- Atelier rentrée sereine, 9 inscrits sur 2 semaines fin août

Famille

- 24 ateliers parents enfant proposés, dont 4 annulés, 131 personnes accueillies
- 3 animations "On s'la joue", soit plus de 40 personnes, accueil d'une bénévole
- 1 grand jeu inter-secteurs, annulé, 18 inscrits
- 1 collectif familles
- 4 sorties familles, 51 personnes
- 5 séances de massage bébé avec 5 familles en visio
- Des défis familles en visio : cuisine, réalisation de savon
- Pause café : 5 personnes en moyenne tous les lundis (cette pause papote en visioconférence n'a pas trouvé de résonance sous ce format)





- Permanence vie quotidienne : une vingtaine de personnes suivies de manière régulière
- LAEP, en moyenne 6 familles différentes à chaque séance

Animation globale

- Quinzaine contre les discriminations : projet annulé en dernière minute. 30 bénévoles, 5 collectifs mis en place
- Exposition Zen : travail partenarial avec les écoles, la médiathèque de Renage, et tous les secteurs du centre socioculturel. Temps fort annulé à cause de la pandémie.

Prévention

- 4 séances du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) mises en place
- 3 informations préoccupantes déposées

PERSPECTIVES

- Développement des actions de prévention à l'échelle du bassin de vie (cf CLSPD)
- Création d'un collectif Ambroise Croizat regroupant élus, habitants et partenaires

Enfance

- Renforcer le lien avec les écoles d'Izeaux et de Beaucroissant afin de créer une équipe éducative pluridisciplinaire pour un meilleur suivi des enfants en difficulté
- Travail autour du projet pédagogique
- Réflexion sur les séjours
- Passerelle avec la petite enfance à retravailler
- Organisation d'analyse de la pratique pour les saisonniers

Jeunesse

- Renforcer les effectifs professionnels
- Reconstruire le projet jeunesse

Famille

- Création d'un service de prêt de jeux
- Valoriser le bénévolat : formation, valorisation
- Pérenniser la permanence vie quotidienne

FAITS MARQUANTS 2020

- Création de notre page Facebook : 260 abonnés, 2373 commentaires ou likes de mars à décembre 2020
- Adaptation des projets en visioconférence
- Un thème commun au 3 secteurs : le bien-être

PROJETS 2021

- Renouvellement du projet social
- Projet "Écran en veille, famille en éveil", lors de la Quinzaine de la parentalité
- Participation à la Biennale de la danse grâce à l'atelier couture et à des ateliers d'arts plastiques avec Eddy Ekete, artiste rwandais

ESPACE DE VIE SOCIALE

L'équipe nord est animée par la volonté de redonner au territoire rural, sur lequel vit le projet Espace de Vie Sociale, une dynamique inclusive, pour tous, et portée conjointement entre tous les acteurs locaux, les élus et les habitants.

La projection de cet idéal passe par un travail de terrain nécessaire au quotidien et son ancrage, par l'implantation du projet et de ses intentions au sein d'un équipement pouvant recevoir les habitants et leurs projets.



Le "collectif nord", encouragé par la Caf de l'Isère s'activait à inventer l'équipement correspondant aux enjeux territoriaux et financier auxquels il est confronté. 2019 avait permis, grâce au travail investi du collectif nord, de mettre en évidence les points essentiels pour un accomplissement du projet sur l'année 2020 : sceller dans la terre et la pierre l'arborescence d'un projet encourageant les solidarités, le partage, la rencontre et l'investissement de tous.





Séance de cinéma mobile sur réservation à Bizones

Chiffres clés

- 4 communes pour 2 200 habitants
- 4 agents pour un ETP de 2,9
- 15 habitants investis dans les collectifs de façon régulière
- 54 familles utilisatrices du service de l'ALE et 85 enfants différents
- 28 familles utilisatrices du service ALJ et 40 jeunes différents
- 15 familles participantes aux actions proposées par le secteur "famille"
- 2 séances de cinéma de l'écran mobile proposées par le "collectif ciné" dont une sur réservation
- 130 participants au ciné plein air sur Eydoche
- 2 soirées jeux de société

PROJETS 2021

- Création du projet famille nord
- Renouvellement du projet social
- Redynamiser le collectif nord



Soirée jeux de société

FAITS MARQUANTS 2020

- L'organisation d'une table ronde "La famille et les écrans, parlons en !" animée par l'association Pangolin
- La présentation en conseil communautaire du travail mené par le collectif nord autour de la naissance de l'équipement pouvant héberger le projet de l'Espace de Vie Sociale
- L'évolution du "collectif ciné" vers l'organisation de sorties ciné permettant de visionner des films dit "exigeants" et d'envisager un temps d'échange à la fin des séances
- L'aide logistique à la mise en place d'un projet "vacances apprenantes" pour l'école d'Eydoche
- Une gestion de crise sanitaire



Cinéma en plein air, Eydoche, projection film *Les vieux fourneaux* de Christophe Duthuron



Table ronde "La famille et les écrans, parlons-en !" animée par l'association Pangolin

LUCIE AUBRAC

L'activité du centre Lucie Aubrac aura largement été impactée par la lutte contre le Covid-19 qui s'est manifestée par la fermeture du centre 8 mois sur 12, fermeture cruciale pour la protection des habitants et des techniciens. Avec la fermeture des autres ERP ainsi que les interdictions de regroupements dans les espaces publics nos actions dans et hors les murs ont été quasi inexistantes.



La crise sanitaire a éprouvé les efforts menés par le centre pour créer du lien social avec et entre les usagers mais aussi pour faire vivre la participation habitante. Les missions de développement social local ont été maintenues aussi assidûment que possible grâce aux initiatives novatrices et fédératrices du centre. Ces propositions adaptées ont permis de recevoir, dès la fin d'année, le public sur rendez-vous.

Famille

- 2 ateliers Lire, Écrire, Parler Français : 2 personnes (contre 8 en 2019 : - 75 % et habituellement 4 bénévoles sur 70 séances (2 par semaine) : stoppé en mars, pas de redémarrage à la rentrée de septembre 2020
- 1 atelier tricot couture accueillant 11 personnes (contre 10 en 2019: + 10%) : stoppé en mars, pas de reprise en septembre 2020
- 30 personnes accueillies sur des ateliers créatifs (contre 110 en 2019: -73 %)
- 1 "brunch famille" (collectif famille) réunissant une vingtaine de personnes
- Création de permanences téléphoniques "soutien aux parents" pluri-hebdomadaires
- Le secteur famille 2.0 (ou "l'intermède digital") : mise en place de canaux de communication avec les habitants comme la création d'une page Facebook destinée aux familles ; création des "défis famille" hebdomadaires durant le premier confinement; tutoriels diffusés

Chiffres clés

Territoire d'intervention : les 7 communes du bassin de vie centre

12 500 habitants

Environ 4 700 foyers concernés représentant 56% de la population de Bièvre Est (44% en 2 000)

8 professionnels permanents

Fermetures sur plusieurs périodes : du 17 mars au 26 juillet (réouverture 1 semaine puis fermeture estivale) + du 2 novembre au 31 décembre.



en ligne (créatifs, culinaires...); lancement du projet d'exposition participative, créé par les habitants et intitulé "Dessine ton km de confinement"; lancement du projet d'une histoire contée participative

Festival Renc'Arts de Rue : pas d'édition 2020

Ateliers socioculturels (année scolaire 2019-2020)

- 52 personnes inscrites à l'un des 5 créneaux d'activités artistiques hebdomadaires (contre 45 en 2019: + 15%);
- Coup d'arrêt donné aux ateliers la semaine du 17 mars (premier confinement): pas de reprise ensuite
- L'exposition du travail des élèves à La Fée verte en septembre a pu avoir lieu

Jeunesse

- 70 jeunes accueillis dans les accueils libres et pendant les vacances scolaires (contre 180 en 2019 = -60% de fréquentation)
- À partir de mars 2020 plus de présence autorisée au collège (sauf passage dans les classes de 6^e à la rentrée)
- Fréquentation très positive lors des vacances d'automne (avant le 2^e confinement) grâce notamment à ce passage des animateurs dans toutes les classes de 6^e
- Développement de l'activité sur les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram) pour compenser les absences

présentielles; les jeunes sont régulièrement sondés durant les confinements (activités, moral, manques ressentis...)

- Développement de l'activité Promeneur du Net avec une veille assurée en direction des jeunes sur les réseaux sociaux

Animations inter-secteurs

- 1 soirée "1, 2, 3 Jouez" organisée au Grand-Lemps le 31 janvier 2020 et qui sonnait pour l'équipe comme le coup d'envoi de la démarche de diagnostic partagé (3 ateliers de recueil de la parole des habitants): 90 personnes de tous âges accueillies; intérêt manifesté pour le jeu en famille ainsi que pour ce type de rencontre qui devrait avoir lieu au moins 4 fois dans l'année.

Enfance

- Accueil d'enfants dans le cadre du service minimum d'accueil sur la période du 1^{er} confinement (du 16 mars au 10 mai 2020), puis reprise progressive sur jusqu'au 6 juillet (presque 300 inscriptions sur cette période) - 3 sites du bassin de vie centre: espace Pierre Bonnard (Le Grand-Lemps), centre Lucie Aubrac (Le Grand-Lemps) puis espace St-Joseph (Bévenais).

Mercredis	Hiver	Printemps	Juillet	Août	Automne	Fin d'année
Apprieu	77 enfants 5875 h	62 enfants. 2164 h	0 (Service minimum d'accueil-SMA)	211 enfants 16660 h	72 enfants 2672 h	34 enfants 786 h
Bévenais	62 enfants 4525 h	73 enfants 2899 h		56 enfants 2084 h	0	
Châbons	86 enfants	87 enfants		81 enfants 3196 h	39 enfants 936 h	
Totaux	225 enfants 10400 h	222 enfants 5063 h		211 enfants 16660 h	209 enfants 7952 h	73 enfants 1722 h

PROJETS 2021

- Démarche de renouvellement du projet social comprenant l'évaluation du projet 2017-2020, un diagnostic de territoire, un diagnostic partagé ainsi que la construction partagée du projet social 2022-2025.
 - Démarche de création du collectif centre regroupant élus, habitants, partenaires et techniciens.
 - Travail à l'inclusion du festival Renc'Arts de rue dans le projet culture de Bièvre Est.
 - Écriture du projet famille commun aux établissements socioculturels
 - Reprise de la démarche du projet de création d'un groupe de parole pour les pères élevant seuls leur(s) enfant(s), en lien avec une assistante sociale du CMS.
- Reprise lorsque le contexte le permettra :
- Du travail du "groupe de veille sociale"
 - De la mise en place en inter-secteurs des soirées jeux en familles ("1, 2, 3 Jouez!")
 - Du développement sur le secteur famille de l'outil Jeu (autour du prêt notamment)
 - De la collaboration entre les accueils de loisirs enfance et jeunesse sur les âges passerelles 9-13 ans
 - Remobilisation de la jeunesse sur des temps d'ALJ mais également sur des projets
 - Remobilisation des habitants/bénévoles impliqués notamment sur les ateliers du secteur famille et dans les collectifs (Renc'Arts de rue, brunch...).





SERVICES RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS 2020

- Gestion de la crise sanitaire Covid-19
 - Mise en place d'un plan de continuité de service
 - Mise en place de mesures sanitaires pour permettre la continuité de service et la protection des agents
 - Communication régulière auprès des agents
 - Fermeture de certains services durant le premier confinement
- Généralisation du télétravail

PROJETS RÉALISÉS EN 2020

Pérennisation du télétravail

Depuis 2018, la communauté de communes de Bièvre Est a souhaité, à titre expérimental, proposer à ses agents la possibilité d'accéder au télétravail, avec la volonté à la fois d'améliorer leur qualité de vie au travail grâce à une meilleure articulation des temps (réduire le stress, la fatigue, la perte de temps dans les trajets), de réduire l'impact environnemental généré par leurs déplacements (réduire l'émission de gaz à effet de serre), d'améliorer l'efficacité du service public (moderniser l'administration, etc.) et développer l'attractivité en tant qu'employeur public. Cette expérimentation du télétravail a fait l'objet d'une évaluation avant l'élargissement du dispositif à un nombre plus large d'agents. Les résultats de cette évaluation ont été positifs tant au niveau professionnel, qu'au niveau personnel. Au vu des résultats de l'expérimentation, il a été proposé d'instaurer de façon pérenne le télétravail au sein de la communauté de communes de Bièvre Est. La gestion de la Covid a accéléré la mise en œuvre.

Actualisation du temps de travail

Dans la fonction publique, la durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine pour un emploi à temps complet. Ce décompte est réalisé sur une base annuelle de 1 607 heures de travail effectif, heures supplémentaires non comprises. L'article 47 de la loi de transformation de la fonction publique harmonise la durée du temps de travail de l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale (fonctionnaires, agents contractuels) en supprimant les régimes dérogatoires à la durée légale du temps de travail antérieurs à la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001. En conséquence, les assemblées délibérantes et les conseils d'administration doivent redéfinir par délibération et dans le respect du dialogue social, de nouveaux cycles de travail conformes à la durée réglementaire du temps de travail. Cela signifie notamment la suppression des dispositions locales réduisant cette durée du travail effectif et la disparition des congés extralégaux et autorisations

Nombre de postes ouverts	114	107 pourvus
Nombre de postes en ETP	103,39	98,6 pourvus
Cat A	27	25 pourvus
Cat B	14	11 pourvus
Cat C	73	71 pourvus
Nombre d'arrêtés	486	
Avancements de grade	6	
Nombre de contrats	287	
Nombre de saisonniers	74	
Nombre de diffusion d'offres d'emploi	22	
Nombre candidatures reçues (spontanées + jurys + alternances + stages)	590	501+ 89 demandes stage petite enfance
Dont candidatures spontanées	124	
Dont candidatures suite à offre d'emploi	264	
Dont demande de stage ou alternance y compris petite enfance	202	113 + 89
Nombre de stagiaires accueillis	51	
Agents partis en formation	72	
Nombre de jours de formation (dont heures formation à distance)	287 (314 h)	

d'absence non réglementaires. La communauté de communes est désormais en conformité avec la réglementation à partir du 1^{er} janvier 2021.

Actualisation du RIFSEEP

La délibération du conseil communautaire du 16 octobre 2017 instaurant le RIFSEEP prévoyait que le régime indemnitaire serait réévalué en 2020.

3 ans après sa mise en place, il convient donc d'actualiser le RIFSEEP pour :

- corriger certains oublis
- corriger certaines anomalies découvertes par la pratique ;
- corriger certaines incohérences
- rendre plus clair certains points de la délibération qui pouvait être source d'interprétations différentes
- faire du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) un véritable outil de management et non pas un complément de rémunération (ne pas donner 100% à tout le monde quelque soit la manière de servir et lorsque les objectifs ne sont pas atteints tout en prenant





en compte l'absentéisme)
- maîtriser les dépenses de personnel

Adoption du plan de formation et du règlement de formation

La pratique et l'évolution de la réglementation en matière de formation ont démontré qu'il était nécessaire de mettre à jour le règlement de formation ainsi que la volonté de favoriser le développement des compétences et le maintien de l'employabilité des agents de la communauté de communes dans un contexte de raréfaction des ressources financières. La mise en œuvre du plan de formation nécessite, outre l'application des dispositions légales, un positionnement de la collectivité sur les modalités pratiques et les options qui lui sont réservées, notamment en matière de durée de formation, d'imputation des jours de formation sur le temps de travail, frais de déplacement, etc.

Actualisation des conditions et des modalités de remboursement des frais de déplacement

Les frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents sont à la charge des employeurs locaux pour le compte desquels le déplacement est effectué. Le remboursement est un droit pour les agents dès lors que toutes les conditions énumérées par les textes susvisés sont remplies.

Une prise en charge s'impose dès lors que l'agent est en mission ou en stage, c'est-à-dire dès lors qu'il est muni d'un ordre de mission et se déplace pour l'exécution du service hors de sa résidence administrative ou familiale. Les conditions et modalités de paiement des frais de déplacement qui s'appliquent à l'ensemble des agents non pas été actualisés et n'ont pas forcément suivi l'évolution de la réglementation. La communauté de communes a donc réalisé un travail d'actualisation effectif au 1^{er} janvier 2021.

Dématérialisation des bulletin de paie au 1^{er} janvier 2021

Il a été mis en place d'un coffre fort numérique permettant la dématérialisation des bulletins de paie pour l'ensemble des agents à compter du 1^{er} janvier 2021.

Passage à la Déclaration Sociales Nominative (DSN) au 1^{er} janvier 2021

Cette déclaration remplace toutes les autres déclarations sociales par un fichier mensuel produit à partir de la paie destiné à communiquer les informations nécessaires à la gestion de la protection sociale des agents aux organismes et administrations concernés.

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2020 est principalement marqué par la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes, sans pour autant avoir recours au levier fiscal ou à l'emprunt et tout en conservant un niveau d'investissement assez important.

FONCTIONNEMENT

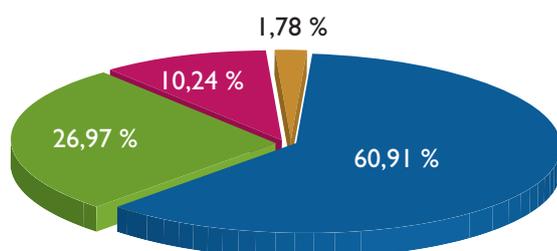
Les recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de l'EPCI.

Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

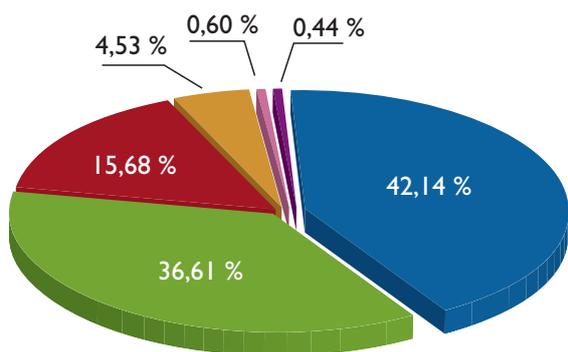
- les recettes fiscales,
- les dotations et subventions,
- les produits des services et ventes diverses.

Pour l'exercice 2020, les recettes réelles s'élèvent à 10 733 319 € et augmentent de 1,10% par rapport à 2019.



Impôts & taxes	6 609 324 €
Dotations, subventions & participations	2 926 274 €
Recettes d'exploitation	1 122 128 €
Autres recettes	193 262 €





Charges de personnel	4 071 874 €
Reversement AC-DEC, contribution FPIC	3 537 036 €
Charges à caractère général	1 514 881 €
Charges de gestion courante	438 007 €
Autres dépenses	57 584 €
Charges financières	42 326 €

Les dépenses de fonctionnement

Au niveau des dépenses, on retrouve principalement :

- les dépenses de personnel,
- les charges à caractère général,
- les autres charges de gestion courante.

Les dépenses de fonctionnement retracent les dépenses récurrentes de l'EPCI : les charges de personnel, les charges à caractère général ou charges de gestion, les charges financières.

Les dépenses réelles de fonctionnement font apparaître une baisse de 0,72% en 2020 par rapport à 2019.

TAUX D'ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE

Le taux d'épargne brut correspond au rapport entre l'épargne brut (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement. Il permet de mesurer le pourcentage de recettes qui pourront être allouées à la section d'investissement.

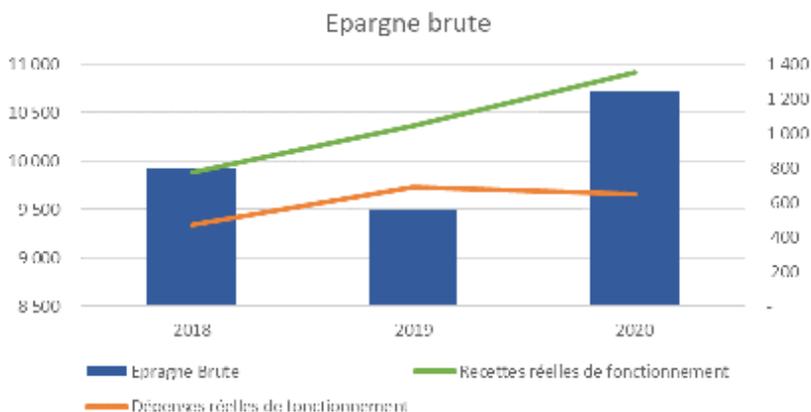
Les seuils d'alerte

En dessous de 10%, l'EPCI n'est plus à l'abri d'une perte de l'épargne.

En dessous de 7% la collectivité ne dégage pas assez d'épargne pour rembourser sa dette et investir.

La capacité de désendettement représente le nombre d'année de remboursement de la dette si l'EPCI consacrait l'intégralité de son épargne.

La moyenne nationale 2019 se situe aux alentours de 8 années.



Impact de la pandémie sur le budget 2020 : fermeture des services à la population et maintien d'un service minimum

	Dépenses	Recettes
Redevances à caractère général		-61 110 €
Participation CAF		127 210 €
Achat de prestations	-85 788 €	
Alimentation	-44 583 €	
Frais de déplacement et frais de réception	-17 411 €	
Frais de télécommunication	-11 396 €	
Produits d'entretien et fourniture petit équipement	58 772 €	
Entretien des bâtiments	17 535 €	
Versement région soutien à l'économie	90 000 €	
Total	7 129 €	66 100 €



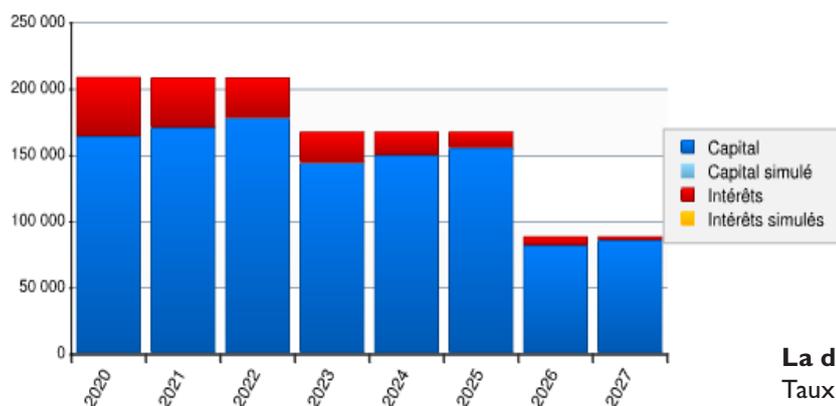
Les dépenses d'investissement

On retrouve majoritairement les dépenses d'immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, le remboursement des emprunts.

- 2017 : 1 637 861 €
- 2018 : 2 013 310 €
- 2019 : 1 529 081 €
- 2020 : 1 956 683 €

Détail investissement		
Immobilisations incorporelles	Schéma directeur Eau-Assainissement	15 420,00 €
	Études station multi-énergie	14 659,50 €
	Étude piste cyclable Apprieu/Bévenais	13 515,84 €
	DSI - renouvellement diverses licences	10 055,95 €
	Logiciel de gestion courrier (Maarch)	14 880,00 €
	Plui	32 726,62 €
Immobilisations corporelles	Travaux réseaux eaux pluviales	25 648,06 €
	Développement éco., achat totem	23 919,00 €
	DSI - divers investissements & travaux	43 537,81 €
	Divers mobilier & matériel	27 682,21 €
Immobilisations en cours	Travaux pôle petite enfance	1 016 556,05 €
	Travaux extension du CTM	44 014,15 €
	Travaux voiries & signalétique zones d'activités	25 146,35 €
Subventions d'équipement versées	THD	145 975,00 €
	AURG/PLUi	106 590,00 €
	Subvention "Habiter mieux"	3 000,00 €
	Subvention SYMBHI	15 847,00 €
	La Bertine fonds de concours travaux carrefour	44 266,37 €

Flux de remboursement

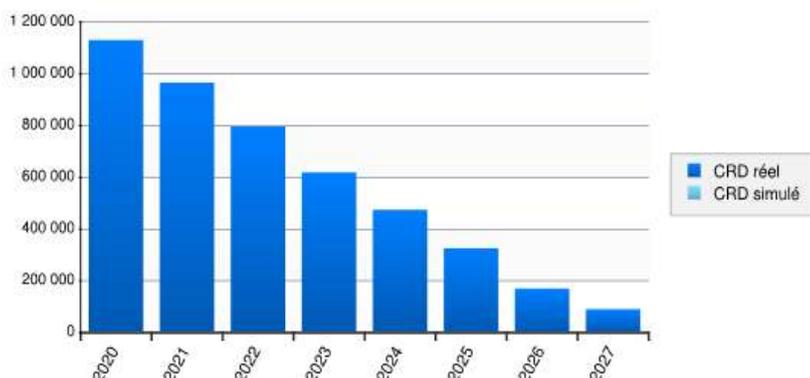


La dette

Taux de désendettement : si Bièvre Est consacrait l'intégralité de son épargne au financement de l'encours de dette

Taux 2020 : 0,81 (la dette sera remboursée en moins d'un an)

Évolution du capital restant dû

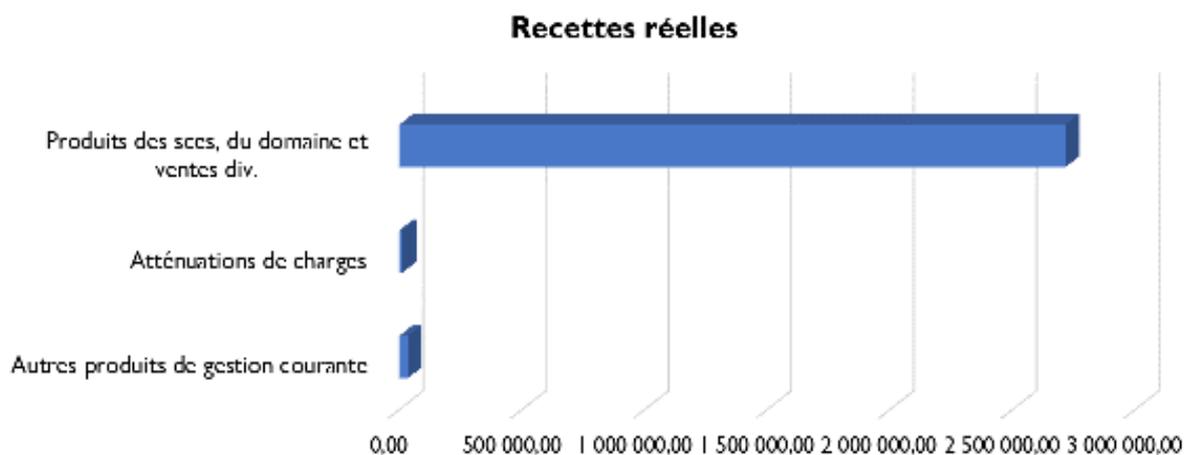


* CRD = Capital Restant dû



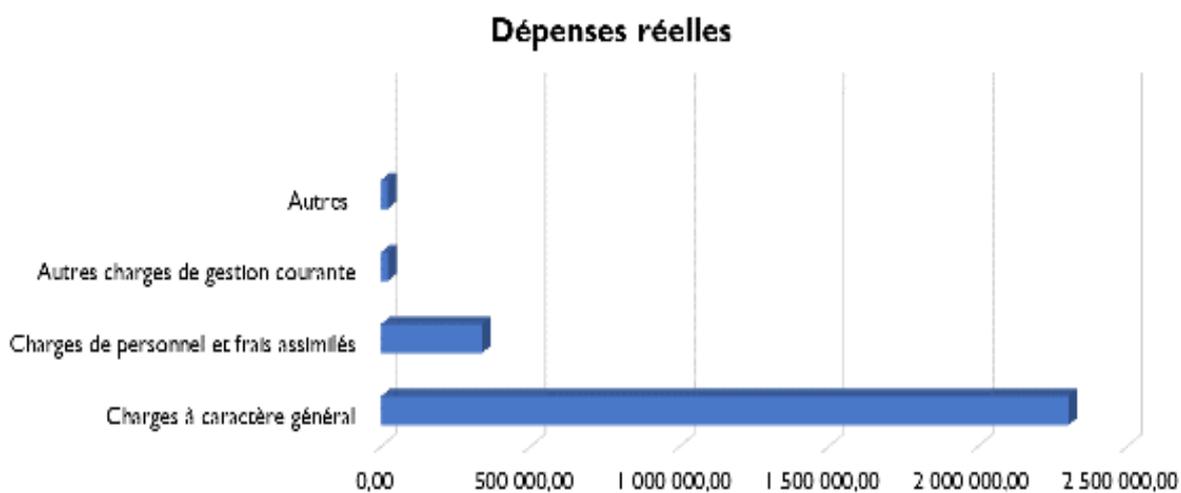
BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2,71 M€ soit une augmentation de 1,92% par rapport à l'exercice précédent.



Autres produits de gestion courante	34 959,29 €
Atténuation de charges	13 662,57 €
Produit des services, du domaine et ventes div.	2 716 673,43 €

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2,3 M€ soit une baisse de 1,05% par rapport à l'exercice précédent.



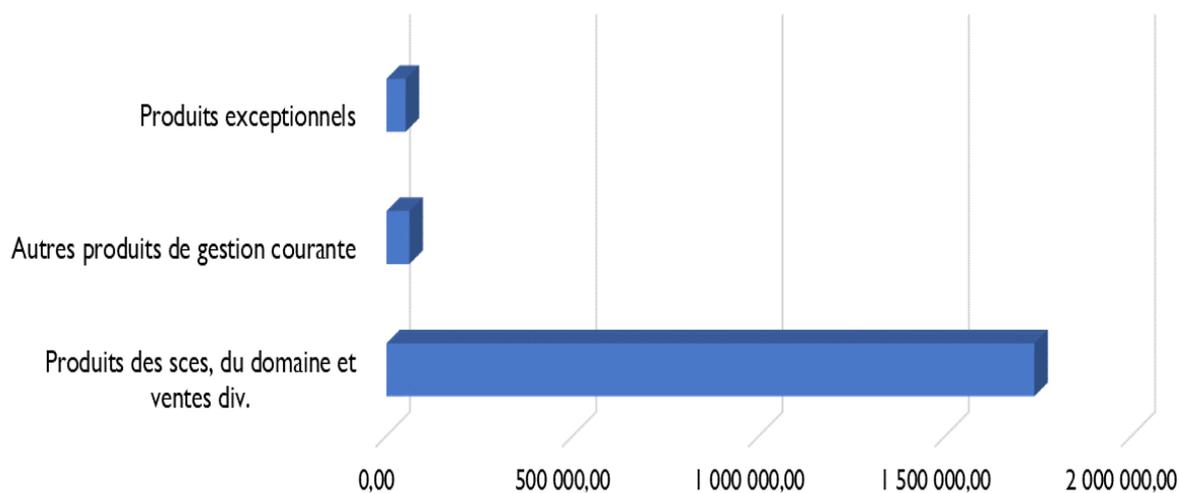
Charges à caractère général	2 304 272,26 €
Charges de personnel & frais assimilés	338 663,24 €
Autres charges de gestion courante	23 039,79 €
Autres	



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1,79 M€ soit une baisse de 13,2% par rapport à l'exercice précédent.

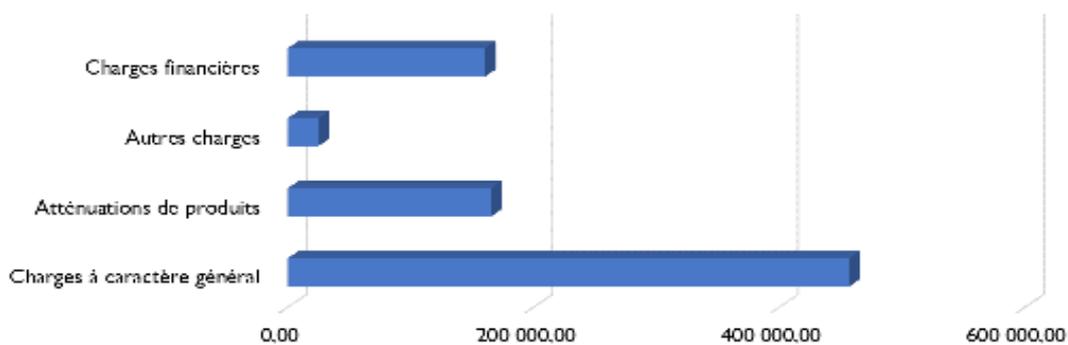
Recettes réelles



Produit des services, au domaine et ventes div.	1 738 973,88 €
Autres produits de gestion courante	61 819,82 €
Produits exceptionnels	51 654,91 €

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent 809 000 € soit une baisse de 51,5% par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses réelles

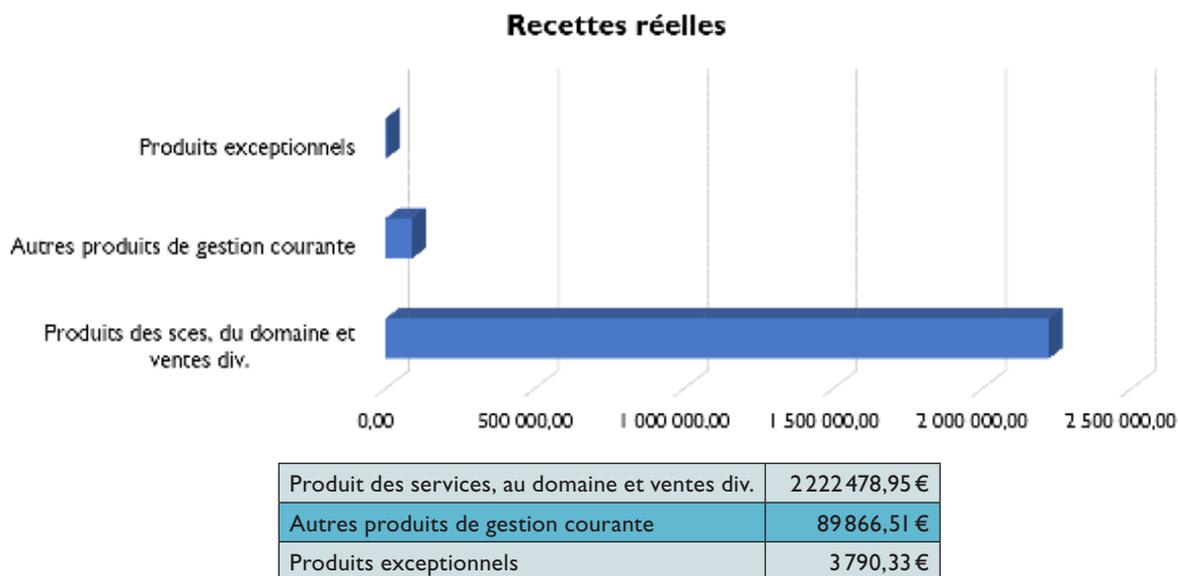


Charges à caractère général	457 291,61 €
Atténuations de produits	165 885,00 €
Autres charges	21 911,43 €
Charges financières	160 867,29 €

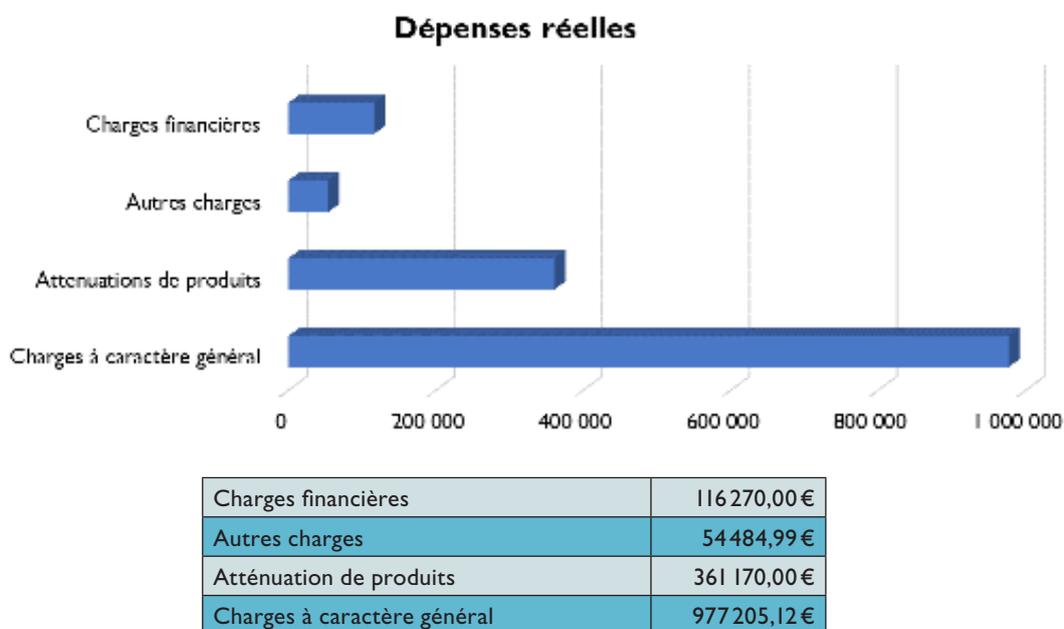


BUDGET ANNEXE EAU

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2,31 M € soit une augmentation de 7,41 % par rapport à l'exercice précédent.



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1,5 M€ soit une augmentation de 11,5 % par rapport à l'exercice précédent.

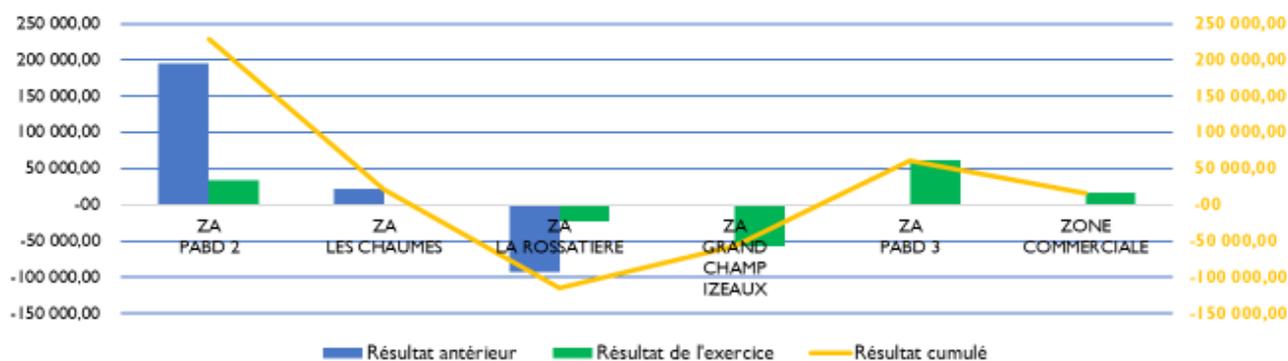




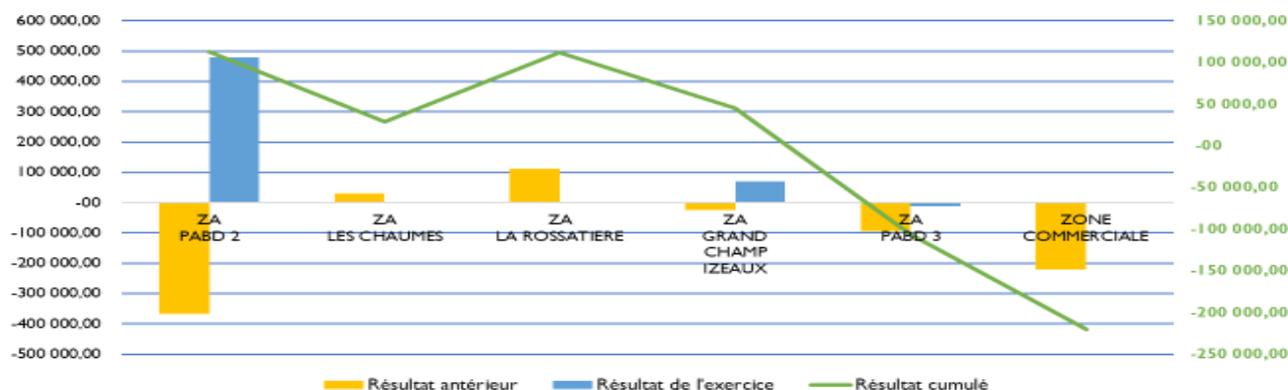
BUDGETS ANNEXES ZONES ÉCONOMIQUES

		ZA PABD2	ZA LES CHAUMES	ZA LA ROS-SATIÈRE	ZA GRAND CHAMP IZEAUX	ZA PABD3	ZONE COMMERCIALE	TOTAL
FONCTIONNEMENT	Résultat antérieur	194 932,00	21 689,97	-92 675,81				123 946,16
	Résultat de l'exercice	33 888,02		-22 529,22	-56 790,00	61 669,41	16 222,13	32 460,34
	Résultat cumulé	228 820,02	21 689,97	-115 205,03	-56 790,00	61 669,41	16 222,13	156 406,50
INVESTISSEMENT	Résultat antérieur	-366 967,79	29 205,00	111 927,82	-23 375,66	-93 154,20	-220 167,63	-562 532,46
	Résultat de l'exercice	480 024,79			68 560,67	-12 894,33		535 691,13
	Résultat cumulé	113 057,00	29 205,00	111 927,82	45 185,01	-106 048,53	-220 167,63	-26 841,33

Résultats de fonctionnement



Résultats d'investissement

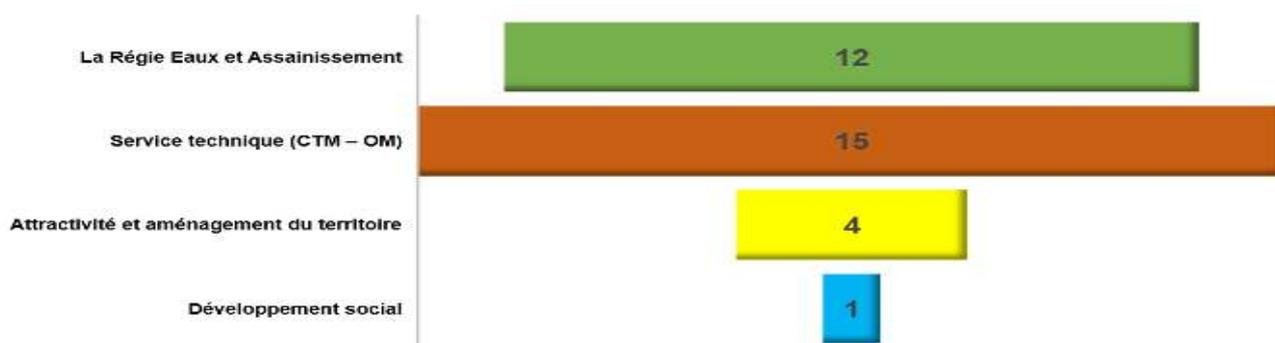




MARCHÉS PUBLICS

Le service marchés publics, composé d'un agent, a en charge la gestion des marchés (de la définition du besoin à la notification du marché) et de leur exécution (avenants, pénalités, garanties) pour l'ensemble des services de Bièvre Est.

Répartition par service des marchés notifiés par le service marchés publics pour l'année 2020 :



Chiffres clés

33 consultations ont été lancées pour l'ensemble des services

Augmentation des consultations de **10%** par rapport à 2019

Au total **32** marchés ont été notifiés et une procédure déclarée sans suite (offres inacceptables)

7 avenants rédigés et notifiés dont **6** pour le pôle petite enfance et **1** pour l'extension du CTM



La charte déontologique de l'achat public adoptée pour la communauté de communes de Bièvre Est le 12 octobre 2020 a pour objectif de permettre à toute personne, élu ou agent de la collectivité, intervenant dans le cadre de la commande publique d'avoir un texte de références rappelant le cadre juridique et les bonnes pratiques à respecter, notamment dans sa communication avec les entreprises.

Dans le cadre des procédures de marché public, l'acheteur public doit respecter les principes fondamentaux de la commande publique à savoir, la transparence des procédures, l'égalité de traitement entre les candidats ainsi que le libre accès à la commande publique.

L'acheteur public doit également faire preuve de déontologie dans l'exercice de ses fonctions.

La charte contribuera aussi à développer au sein de la communauté de communes un achat public serein et respectueux des acteurs économiques.

Enfin, elle sera un moyen de prendre connaissance des risques encourus en cas de comportements déviants.

FAITS MARQUANTS 2020

- Le service marchés publics est rattaché au nouveau pôle ressources et moyens généraux au même titre que le service SI et rejoint ainsi les services supports de la collectivité (service administration générale, service finances).
- Validation d'une charte déontologique de l'achat public lors du conseil communautaire du 12 octobre 2020.
- Le marché de travaux relatif à la construction du pôle petite enfance a généré de nombreux avenants et a particulièrement mobilisé le service marchés publics avec la gestion administrative des retards et la prolongation des délais d'exécution.



SYSTÈMES D'INFORMATION

Les Systèmes d'Information regroupent l'ensemble des moyens informatiques et de télécommunication permettant à l'intercommunalité d'exercer ses compétences.

Le service Systèmes d'information a pour mission :

- de conseiller la direction et les pôles dans la définition de leurs besoins et la conduite des projets,
- de maintenir en conditions opérationnelles les infrastructures informatiques et de télécommunication,
- d'accompagner les usages du numérique par l'assistance aux utilisateurs, les former et les sensibiliser à la sécurité.

FAITS MARQUANTS 2020

- Les confinements successifs ont accéléré la mise en place du télétravail aussi bien dans son aspect technique que son cadre administratif
- Poursuite de la dématérialisation avec la mise en œuvre du projet de gestion électronique du courrier et de suivi des séances délibérantes de la collectivité
- Mise en œuvre d'une photothèque pour les agents de Bièvre Est
- Prise en charge de l'intégralité des dépenses numériques de la collectivité dans le budget du service SI

Chiffres clés

3 agents à temps plein pour faire fonctionner le service SI
18 sites sont pris en compte dans le réseau informatique
4 salles informatiques réparties sur le territoire
Un budget d'investissement et de fonctionnement toujours équivalent aux précédentes années
Une participation au développement du Très Haut Débit sur le territoire à hauteur de 146 000 €

PROJETS 2021

- Marchés publics de Télécommunications mobile et internet
- Étude de la refonte de la téléphonie fixe en vue de sa modernisation et sa sécurisation
- Tendre vers un numérique responsable dans les pratiques et les achats

Focus sur le télétravail

La crise sanitaire de 2020 a contraint Bièvre Est à participer à ce qui est devenu une expérience généralisée de travail à distance. La DSI a pu permettre aux agents de poursuivre leur activité à distance grâce à la mise en œuvre de solutions informatiques notamment dans les domaines de la dématérialisation, du nomadisme et de la sécurisation des réseaux. Un plan d'actions a été établi pour poursuivre cette année encore la mobilisation des moyens humains, techniques et financiers prioritairement sur certaines actions ciblées notamment autour des outils de communication collaboratifs.



SERVICES TECHNIQUES

Le service est en charge de la gestion du patrimoine bâti et de la flotte de véhicules ainsi que de l'entretien des différentes zones d'activités (il est composé d'une assistante, d'un technicien, d'un agent de maîtrise et de deux agents techniques). Il est rattaché à la direction du pôle services techniques qui regroupe également la gestion des déchets, les gens du voyage et l'eau et l'assainissement.

FAITS MARQUANTS 2020

- Arrêt des chantiers à cause de la crise sanitaire
- Rédaction et mise en place des protocoles sanitaires
- Aménagement des banques d'accueil avec des vitrages ou plexiglas de protection

PROJETS 2021

- Fin de la construction du pôle petite enfance
- Construction de l'extension du Centre Technique Mutualisé (CTM)
- Étude de faisabilité pour la requalification de l'auditorium de la Médiathèque La Fée verte au Grand-Lemps

Chiffres clés

50 ha de pelouse, 6 km de haies, 9 km de voiries
330 candélabres, 33 véhicules
8 800 m² de surface bâtie
Budget 2020 du service technique : 232 840 € en fonctionnement et 805 954 € en investissement
240 interventions ont été demandées au service technique
1 306 factures ont été validées par le service technique





COMMUNICATION

La communication concourt à informer en premier lieu. Il s'agit d'expliquer ce qui est, ce qui se fait dans l'espace (les aménagements, les projets) ; de décrire et d'expliquer les services et leur fonctionnement (les horaires, les modalités d'accès et les publics destinataires). Il s'agit également de promouvoir le territoire en valorisant les personnalités, les savoir-faire et les ressources qui construisent son attractivité et composent son image externe. Bièvre Est ne dispose pas d'un service communication en tant que tel. Tous les services de la collectivité font leur propre communication.



FAITS MARQUANTS 2020

- Appui aux services dans l'organisation des événements
- Développement, gestion et référencement des sites Internet de la médiathèque intercommunale, des centres socioculturels, des commerçants et des artisans, du développement économique, de la communauté de communes et des communes et mise à jour des sites Internet de la communauté de communes et des 14 communes du territoire ainsi que du site du développement économique.
- Lancement d'un nouveau site pour le tourisme
- Réflexion sur la création d'un service communication

Chiffres clés

- 3 à 4 numéros du journal Vivre en Bièvre Est par an
- 20 sites internet interconnectés : 1 site institutionnel de Bièvre Est bievre-est.fr, 14 sites communaux
- 3 sites liés à l'économie : eco-isere.fr, toutpresdechavezvous.fr, tourisme-bievre-est.fr
- 1 site Lecture publique : la-fee-verte.fr
- 1 site des centres socioculturels : cs-bievre-est.fr des réseaux sociaux
- 2 lettres thématiques semestrielles des services collecte et traitement des déchets ménagers et assainissement non collectif
- 3 plaquettes présentant la programmation de La Fée verte
- 1 Guide Famille regroupant les équipements petite enfance et enfance, jeunesse famille
- 1 plaquette Ticket culture
- 1 rapport d'activités annuel et de différents outils de communication institutionnelle

PROJETS 2021

- Création d'un service communication : un responsable en supervision des stratégies de communication menées par chaque service
- Établissement d'une stratégie de communication concertée
- Requalification des outils internes et externes de communication (réseaux sociaux, web, print)
- Élaboration d'un budget transversal communication
- Développement du réseau avec les communes du territoire



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service administration générale a pour rôle d'assister, de conseiller la direction générale et le Président de la communauté de communes et d'organiser la vie institutionnelle de la collectivité.

En relation avec l'ensemble des services de la communauté de communes mais également avec les élus communautaires, les élus municipaux non communautaires, les maires et les services (secrétaires de mairie ou directeurs généraux) des 14 communes de Bièvre Est, le service assure :

- l'organisation et la gestion des instances délibérantes (conférences des maires, bureaux et conseils communautaires) et des actes et documents inhérents (convocations, délibérations, notes, compte-rendus...)
- le suivi juridique général de l'administration (rédaction et mise à jour des statuts de la communauté de communes, arrêtés de délégation de fonctions ou de signature, de fermeture de services, lien avec la Préfecture...)
- la réception, la centralisation et la réponse aux invitations du Président (réunions institutionnelles avec d'autres collectivités, Préfecture, réunions et assemblées des organismes extérieures dans lesquels Bièvre Est est représentée, inaugurations et événements divers notamment associatifs...)

Le service administration générale assure également un rôle de centralisation :

- des actes de la collectivité (conventions, délibérations, arrêtés internes, décisions du Président, arrêtés préfectoraux, ...) dans un but de conservation et d'archivage ;
- des parapheurs circulant entre les différents services et le Président et du courrier entrant (redistribution et répartition du courrier quotidien après visa du Président) ;
- des données des élus communautaires et municipaux dans le but de mettre à jour les bases de données (carnet d'adresses, listing...)

De plus, l'administration générale accompagne les services et directeurs dans la rédaction, l'interprétation et la sécurisation juridique de leurs actes et leurs actions (conventions, suivi des contentieux via la plateforme Télérecours, conseils juridiques...).

Enfin, l'administration générale s'occupe de la gestion du courrier de la collectivité et de l'accueil général du siège (téléphonique, email et physique). L'agent d'accueil :

- reçoit, renseigne et oriente les usagers
- répond aux différents appels téléphoniques et les oriente en fonction de leur nature
- gère la boîte contact @cc-bievre-est.fr
- réceptionne le courrier entrant et assure sa répartition dématérialisée aux services de la collectivité
- s'occupe du départ du courrier sortant et des relations avec La Poste

FAITS MARQUANTS 2020

- Création et structuration du service administration générale au sein d'un pôle de services dits supports et d'appui, le pôle ressources et moyens généraux
- Diversification des missions du service (courrier, juridique...)
- Organisation de la nouvelle mandature 2020-2026 suite aux élections municipales et communautaires (recensement des nouveaux élus municipaux et élus communautaires, centralisation des propositions de nouvelle mandature émises par les directions, installation du conseil communautaire, mise en place des premières mesures et rédaction des actes, organisation de l'élection du Président et des vice-présidents, accompagnement des nouveaux élus...)
- Instauration de bureaux communautaires avec voix délibérative et plus seulement consultative
- Déploiement des 2 premiers logiciels métier pour le service (MAARCH courrier et l-delibRE)
- Dématérialisation du courrier via la solution MAARCH courrier

Chiffres clés

3 agents : 1 chef de service, 1 agent dédié à la vie institutionnelle et 1 agent chargé d'accueil et de courrier ;

2 logiciels métier dédiés : MAARCH courrier et l-delibRE (convocations des élus) ;

Pour l'année institutionnelle 2020 :

organisation et tenue de 9 conseils communautaires, 9 bureaux communautaires et 8 conférences des maires ; rédaction de 236 délibérations et de 39 arrêtés télétransmis au contrôle de légalité des services préfectoraux, co-rédaction avec les services de 138 décisions du Président télétransmises.

PROJETS 2021

- Déploiement de Web-delib (production et gestion des actes : délibérations, arrêtés et décisions)





Communauté de communes de Bièvre Est
Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1352 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe
T : 04 76 06 10 94
www.bievre-est.fr